

9%
WOOD GUNDY
692-4200
3 ANS
25 000 \$ minimum
GARANTI
Taux sujet à modification

VOUS ANNONCES
CLASSÉS DU SOIR
DE L'ARGENT
SONNANT
647-3311

MARDI 22 OCTOBRE 1991

QUÉBEC, 95^e ANNÉE, NO 291
58 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) **3.50** TPS 0.34 TVQ 0.30 **4.04**

RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES **60c** Plus TPS TVQ **50c** Plus TPS TVQ

LA RÉGION

Six mois de prison pour un délit de fuite mortel

Accusé de délit de fuite à la suite de la mort de Pierre-Anne Hogg en mars 1990 à Sainte-Foy, Gérard Doyon a été condamné hier à six mois de prison. **A-3**

LA MODE



L'empire Benetton

Luciano Benetton est à la tête d'un empire de 6500 boutiques implantées dans 98 pays. Les 14 usines du groupe produisent 80 millions d'unités par année. **C-1**

LE CANADA

ONU: un vote blanc relance la candidature de Mulroney

Cinq nouveaux candidats à la succession de Javier Perez de Cuellar, dont Brian Mulroney, sont apparus lors du vote blanc organisé hier par le Conseil de sécurité. **A-5**

LE MONDE

Un otage américain libéré

Détenu depuis près de cinq ans par l'organisation clandestine du Jihad islamique, l'otage américain Jesse Turner a été libéré hier. **A-3**

LE QUÉBEC

Grande-Baleine: les Québécois n'en ont pas besoin avant 2004

Sans certains contrats d'exportation vers les États-Unis, le projet de Grande-Baleine ne serait nécessaire aux Québécois qu'à compter de l'an 2004. **A-3**

L'INDEX

GÉNÉRAL	
Annonces classées	C-7 à C-10
Arts	C-5
Bridge	C-10
Décès	C-12
Économie	B-1 à B-7
Éditorial	A-16
Horoscope	C-11
Informations générales	A-3 à A-11 et C-6
Le monde	A-12 à A-15
Les idées du jour	A-17
Mode	C-1 à C-4
Où aller à Québec	C-5
Pierre Champagne	B-11
Québec et l'Est	B-8 à B-12

TABLOÏD	
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Feuilleton	S-14
Mots croisés	S-14
Mot mystère	S-14
Sport	S-1 à S-14

LA MÉTÉO

Nuageux avec averses dispersées. Max.: de 8 à 10; min.: de 0 à 2. Demain: nuageux avec possibilité d'averses. Dégagement graduel en après-midi. **S-16**

L'Agence américaine de protection de l'environnement blâmée en appel

L'amiante autorisé aux USA

WASHINGTON — Une cour d'appel a renversé la décision de l'Agence américaine de protection de l'environnement de bannir tous les produits de l'amiante aux États-Unis.

par MARIE TISON
de la Presse canadienne

Dans un jugement déposé vendredi, la cour d'appel du cinquième district de la Nouvelle-Orléans a statué que la preuve présentée par l'EPA (Environmental Protection Agency) ne justifiait pas un bannissement complet.

Le tribunal a reproché à l'agence américaine de ne pas avoir présenté une étude des coûts et des bénéfices de mesures de contrôle moins radicales que le bannissement total, et de ne pas avoir réussi à prou-

ver que les matériaux de remplacement de l'amiante étaient plus sécuritaires.

Le juge Jerry Smith s'est montré extrêmement sévère à

l'endroit de la puissante agence américaine, condamnant son attitude « cavalière » dans l'utilisation de ses propres données, sa « latitude débridée à agir comme elle l'entendait en vertu de la Loi sur le contrôle des substances toxiques », et son « zèle à bannir tous les produits de l'amiante ».

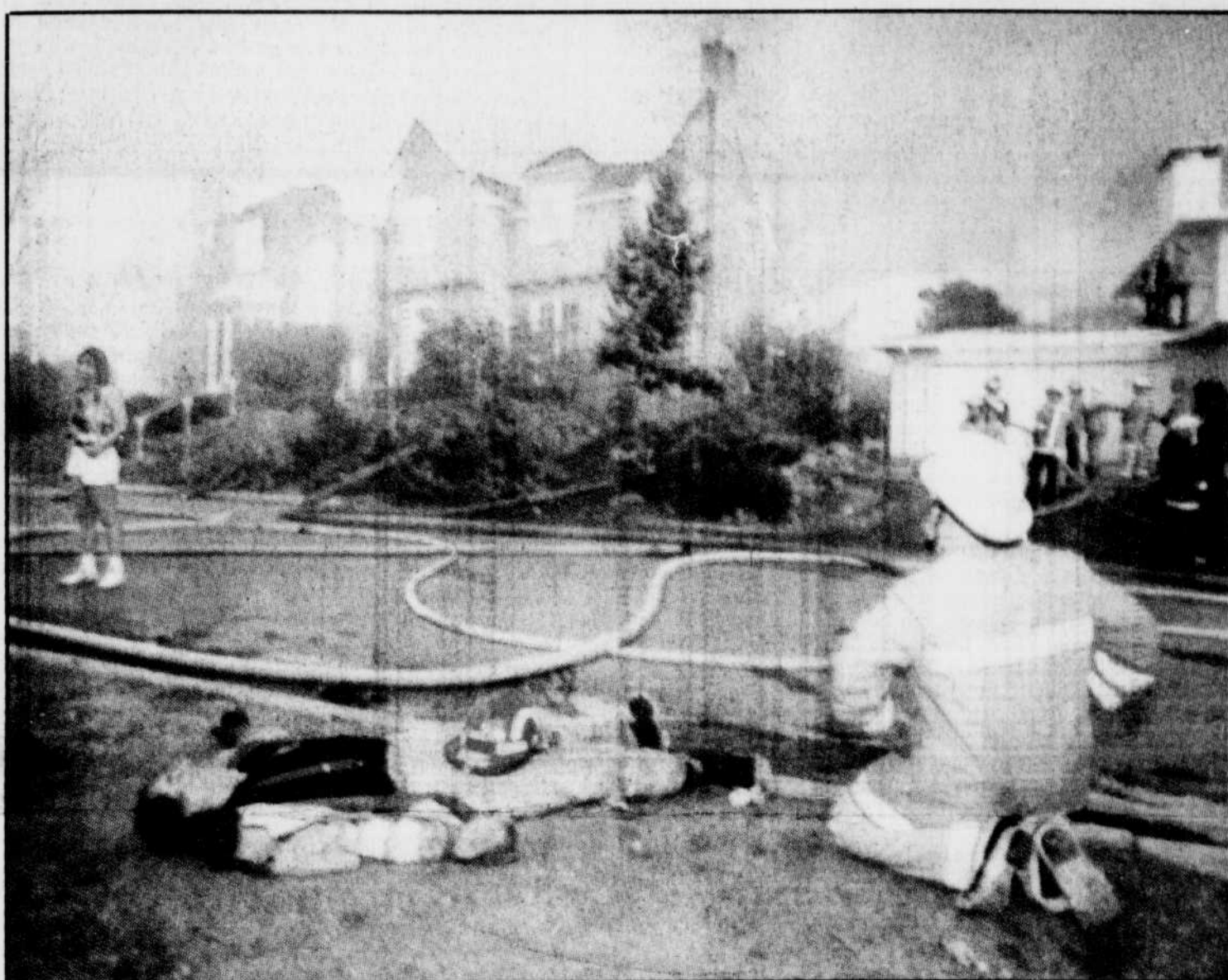
L'industrie américaine a jubilé en prenant connaissance du jugement. « Cette décision permet aux membres de l'Asbestos Information Association (Association d'information sur l'amiante) aux États-Unis et au Canada de continuer à manifester et à mettre en marché

des produits de l'amiante sécuritaires », a déclaré le président de l'association, M. Bob Pigg, lors d'une conférence de presse à Washington hier.

L'Institut de l'amiante de Montréal n'a pas caché sa satisfaction hier, mais a promis une

Suite A-2, Amiante...

Les dégâts atteignent 1,5 milliard \$ à Oakland



Épuisé, un pompier s'est écroulé au sol les bras en croix pendant qu'un autre observe la lutte contre l'incendie menée par ses collègues dans un secteur résidentiel de Oakland.

Des flammes de 30 mètres de haut

OAKLAND, Californie (AFP, NYTNS, AP) — Les pompiers ont déclaré hier soir avoir circonscrit le pire incendie de l'histoire de la Californie qui ravageait depuis dimanche matin les collines boisées surplombant Oakland, à une trentaine de kilomètres de San Francisco.

Selon un bilan provisoire qui pourrait s'alourdir, 11 personnes ont été tuées, 10 autres sont portées disparues, et 150 ont été blessées. Le montant des dégâts est estimé à 1,5 milliard \$ cependant que l'on dénombre un millier de sans abris.

Des milliers d'habitants ont été évacués et environ 680 hectares de collines ont été

brûlés. Environ 400 appartements ont été détruits, dont une cinquantaine à Berkeley. Le gouverneur de Californie Pete Wilson avait décrété dimanche l'état d'urgence.

Ce gigantesque incendie s'est propagé à une telle vitesse que les habitants des riches quartiers d'Oakland et Berkeley n'ont eu que le temps de fuir leur maison sans emporter quoi que ce soit.

Près d'un millier de pompiers ont été mobilisés pour lutter contre des flammes de 30m de haut, attisées dimanche par des rafales de vent atteignant 65km/h. Dans un vacarme dantesque, le feu s'est très vite propagé de rue en rue puis de colline en colline, dans cette région affectée par cinq ans de sécheresse.

Des milliers de personnes ont passé la nuit de dimanche à hier dans des refuges, dont un millier d'étudiants de l'université de Berkeley, dont les dortoirs ont été évacués. Hier matin, les flammes avaient délaissé les collines de Berkeley,

mais celles d'Oakland brûlaient toujours. Le vent semblait s'être calmé, mais les pompiers étaient toujours à pied d'œuvre.

Une cinquantaine de personnes, dont trois pompiers, ont été transportées dans des hôpitaux, victimes notamment de brûlures ou d'intoxication par la fumée.

Pris par surprise, les habitants paniqués ont à peine eu le temps de s'emparer de leurs papiers, de quelques photos et de leurs animaux domestiques avant de s'enfuir, à pied ou en

Suite A-2, Flammes...

Le NPD chasse Grant Devine après 9 ans de pouvoir en Saskatchewan

RÉGINA (PC) — Le Nouveau Parti démocratique dirigé par Roy Romanow a remporté haut la main les élections générales tenues hier soir en Saskatchewan pour mettre fin à neuf ans de pouvoir du Parti conservateur du premier ministre sortant Grant Devine.

À 21 h 20 (heure locale), le NPD avait fait élire 48 candidats, contre sept pour le Parti conservateur et un seul pour le Parti libéral. Cette victoire des néo-démocrates, qui leur permet de former un gouvernement majoritaire, survient quatre jours seulement après

que le NPD ait été porté au pouvoir en Colombie-Britannique.

La Saskatchewan devient ainsi en un peu plus d'un an la troisième province, avec l'Ontario, à se doter d'un gouvernement néo-démocrate.

M. Romanow lui-même a été l'un des premiers élus de la soirée dans Saskatoon-Riversdale.

M. Devine a lui aussi été réélu dans Estevan, mais difficilement, tandis que la leader du Parti libéral, Lynda Haverstock, défaisait le député néo-démocrate sortant dans Saskatoon-Greystone, pour doter son parti d'un premier siège à l'Assemblée législative depuis 1975.

Depuis deux ans, les sondages d'opinion montraient que le NPD avait de fortes chances de reprendre le pouvoir, mais l'ampleur de la victoire en a étonné plusieurs. Les troupes

Suite A-2, NPD...



Roy ROMANOW

Suite A-2, Mercredi...

TRUST PRÊT ET REVENU



Place d'Youville... 692-1221
Carrefour Charlesbourg... 624-1221
Galerias de la Capitale... 626-1221
Place de la Cité... 652-1221
Chicoutimi... 543-1221

Prêt hypothécaire

Transfert d'hypothèque sans frais
Durée limitée

5 mois

Nouveaux prêts et transferts

9%

Participez au blitz REÉR

du Trust prêt et revenu à compter du 15 novembre

Dépôts garantis

5 ans
Intérêt annuel

9 1/4%

Les pharmaciens-propriétaires

Québec convoque une séance de négociations

MONTREAL (PC) — Le sous-ministre chargé des relations de travail, Maurice Charlebois, celui-là même qui a négocié avec les médecins, devrait convoquer les pharmaciens-propriétaires à une séance de négociations, probablement vendredi.

Pour les 1200 pharmaciens-propriétaires du Québec, qui tentent depuis septembre 1989 de négocier une entente avec le gouvernement sur leurs honoraires, il s'agirait d'une première véritable séance de négociations avec l'État.

Jusqu'ici, selon le directeur général de l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires (AQPP), Jean-Louis Hérvault, aucune négociation véritable n'avait eu lieu.

« On nous a fait des promesses depuis l'automne 1989, mais on tarde à nous convoquer à une rencontre pour véritablement négocier une entente. Jamais le gouvernement n'a déposé sur la table une réponse à nos demandes. D'ailleurs, on serait fort surpris d'obtenir ce qu'on veut. »

C'est par un vote presque

unanime (environ 96 %) — équivalant à un vote de grève — que les 960 pharmaciens, réunis en congrès en fin de semaine, ont signé leur formulaire de non-participation au programme d'assurance-médicaments pour les personnes âgées et les assistés sociaux.

Il restera maintenant à les faire parvenir au gouvernement avec un préavis de 30 jours. Les pharmaciens participants attendent cependant de voir les réactions du gouvernement avant de mettre leur menace à exécution.

Entretemps, las de patienter, les pharmaciens-propriétaires ont décidé d'engager des moyens de pression. Ainsi, ils visiteront les députés du Québec pour leur faire part de leurs doléances et iront même manifester devant l'Assemblée nationale, le 8 novembre.



13 employés du SOLEIL prennent leur retraite

La direction du SOLEIL a tenu hier à saluer la contribution de 13 employés du journal dont l'heure de la retraite a sonné récemment. Assistaient à la fête organisée en leur honneur, dans l'ordre habituel : M. Rosario Simoneau (photocomposition), M. Claude Turcotte (photocomposition), M. Robert Potvin (contremaître à l'expédition), M. Raymond Martel (adjoint au contremaître à l'expédition), M. Robert Normand, président et éditeur, Mme Madeleine Bidégaré (expédition), M. Gaston Hould, ancien directeur de la production, M. Maurice Leclerc (peintre), M. Fernand Gagné (expédition), M. Charles Roberge (électricien aux presses), M. Georges-Henri Poirier (photographe), M. Denis Cliche, vice-président exécutif, M. André Lachance (photocomposition) et M. Robert Paquet (photocomposition). N'apparaissent pas sur la photo : M. Guy Gauvin (photocomposition) et M. Pierre Butturiex (préposé à l'entretien).

Suites de la première page

Amiante...

réaction plus complète lors d'une conférence de presse aujourd'hui à Montréal. Quant à l'EPA, elle n'entend réagir qu'aujourd'hui ou demain. Une porte-parole a refusé de dire hier si l'agence allait en appeler de ce jugement.

C'est en 1989 que l'EPA a annoncé un bannissement de l'amiante aux États-Unis, échelonné sur trois phases. Une première catégorie de produits à base d'amiante a été bannie en août 1990. Une deuxième catégorie devait connaître le même sort en 1993, et la dernière, en 1996.

Des producteurs et manufacturiers américains d'amiante ont entrepris de contester cette décision devant la cour d'appel du cinquième district de la Nouvelle-Orléans, qui possède une expertise dans les questions impliquant l'EPA. L'industrie canadienne, des syndicats canadiens et québécois comme la CSD et la CSN, et les gouvernements du Canada et du Québec se sont joints à eux. L'audience a eu lieu au début de l'année.

Le juge Smith a rappelé que la Loi américaine sur le contrôle des substances toxiques demandait d'utiliser la mesure la moins restrictive pour arriver à réduire le risque raisonnable au minimum. L'EPA a cependant rejeté des options moins restrictives, comme un contrôle sévère de l'étiquetage des produits, ou des règles plus strictes sur les lieux de travail, pour favoriser le bannissement total. « L'EPA a refusé de calculer combien de vies auraient sauvées des règlements moins sévères, et à quel coût », a déploré le juge.

Le bannissement total étant la mesure la plus restrictive, l'EPA devait présenter une preuve très étoffée, a-t-il écrit. Elle a échoué. Le juge Smith s'en est particulièrement pris au refus de l'agence de considérer les dangers des produits de substitution, même si certains sont reconnus pour être cancérigènes.

« Non seulement l'EPA ne peut assurer ce tribunal qu'elle a adopté l'option la moins restrictive, mais elle ne peut même pas prouver que sa réglementation va augmenter la sécurité au travail », a-t-il écrit.

Faisant la revue des différents types de produits faisant appel à l'amiante, le juge Smith s'est montré extrêmement critique quant aux prétentions de l'EPA concernant les freins. « Nous ne pouvons ignorer le fait que l'EPA ait négligé d'étudier les effets de l'utilisation de freins ne contenant pas d'amiante sur la sécurité des automobilistes, en dépit de preuves crédibles voulant que ces freins augmentent de façon significative le nombre de décès sur les routes. » Selon une étude commandée par l'agence elle-même, ces produits de substitution pourraient causer plus de décès que ceux reliés à l'amiante, a rappelé le juge.

Environ 94 % de l'amiante utilisé en sol américain provient du Canada. Le Québec, qui fournit 90 % de la production canadienne, est le deuxième producteur au monde, après l'Union soviétique. Cependant, près de 3000 emplois ont été éliminés dans ce secteur au cours des 10 dernières années.

Mercredi...

une société distincte devrait se comporter si elle veut être reconnue en tant que nation », a lancé M. Whitehead.

M. Mercredi a pour sa part estimé que des événements comme la crise d'Oka et la construction du complexe hydro-électrique de la Baie James laissent les autochtones perplexes, se demandant s'ils ne seraient pas mieux au sein du Canada plutôt que dans un Québec indépendant.

Le Québec, a dit M. Mercredi, ne reconnaît pas aux autochtones un statut distinct ou le droit à la terre et à l'autonomie. « Il existe une grande tension entre la province de Québec et notre peuple », a constaté le chef de l'Assemblée des Premières Nations.

Les autochtones désirent que la province devienne un allié constitutionnel en affirmant de façon claire et simple qu'ils sont distincts et ont des droits inhérents à ce statut, soit celui de se gouverner eux-mêmes et celui de préserver leur culture.

M. Mercredi avait également des reproches à adresser au reste du Canada. « Nous devons modifier la pensée fondamentale des systèmes légal et politique de ce pays afin qu'elle inclue notre vision (des choses), a-t-il lancé. Nous ne pouvons demeurer des étrangers dans notre pays. »

NPD...

de M. Romanow ont en effet balayé la Saskatchewan, même dans les circonscriptions rurales, traditionnellement acquises au Parti conservateur.

Les conservateurs comptaient sur les 40 comtés ruraux pour demeurer au pouvoir mais les néo-démocrates ont tout rafé tant dans les comtés urbains qu'agricoles. Les conservateurs ont également perdu de leur appui populaire aux mains du Parti libéral, qui ne détenait aucun siège au moment du déclenchement des élections.

LA QUOTIDIENNE

tirage du 21-10-91

5-7-5

2-2-7-0

Flammes...

voiture, à travers les rues bordées de maisons enfammées.

« Je n'ai même pas eu le temps de prendre mon carnet de chèque, rien. J'étais incapable de réfléchir à quoi que ce soit », raconte Piccola White, 77 ans, qui s'est enfuie avec son arrière-petit-fils. Refusant d'abandonner leur maison aux flammes, certains sont montés sur les toits, armés d'un tuyau d'arrosage. Parmi les victimes figurent les cinq membres d'une même famille, qui se sont retrouvés prisonniers des flammes à l'intérieur de leur maison, ainsi qu'un pompier et un policier.

Les soldats du feu étaient également aux prises avec des foyers en Caroline du Nord, dans le Colorado, le Montana, l'Oregon et l'État de Washington. Dans la région d'Oakland, l'incendie était dimanche devenu à ce point incontrôlable que les pompiers ont dû fuir avec la population. De nombreuses explosions de transformateurs électriques et de réservoirs de propane ont été entendues.

D'après le maire d'Oakland, Elihu Harris, des centaines de maisons ont été détruites dans la région très boisée du tunnel de Caldecott. Les autorités ont fermé les autoroutes. Le gouverneur de Californie Pete Wilson a décrété l'état d'urgence et placé la Garde Nationale en alerte.

Si l'origine du sinistre reste indéterminée, M. Harris exclut pour sa part la thèse de l'incendie volontaire. La Californie n'avait pas connu de feu aussi violent depuis celui de juin 1990, qui avait détruit 560 maisons à Santa Barbara.

L'avenir de la toile du Stade décidé d'ici trois semaines

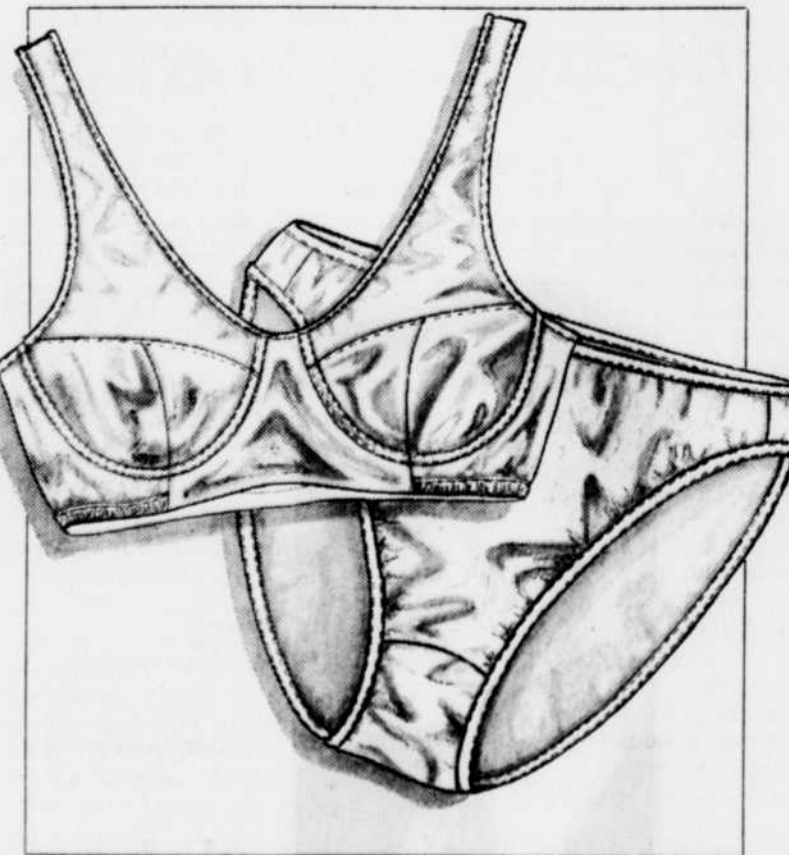
MONTREAL (PC) — Le ministre responsable de la Régie des installations olympiques (RIO), André Vallerand, décidera de l'avenir de la toile du Stade olympique au plus tard d'ici trois semaines, à la lumière d'une nouvelle contre-expertise exigée par le gouvernement québécois et qui décidera en même temps de l'avenir de nombreux contrats de location à honorer.

C'est l'assurance qu'a fournie hier le ministre Vallerand, à l'occasion d'une activité publique dans la métropole.

La toile, actuellement recommandée par les experts de Socotec 91, une filiale de SNC-Lavalin, demeurera au sol tant et aussi longtemps que des garanties supplé-

mentaires n'auront pas été fournies quant à sa sécurité, a formellement assuré le ministre. Les arguments financiers ont compté pour beaucoup dans le revirement ministériel.

Tout retard dans les travaux de réfection de la toile aurait pu compromettre la tenue des différents salons prévus au Stade olympique au cours des prochains mois.



les dessous satin et lycra

un style ultra-moderne avec la fibre lycra super-extensible satinée... soutien-gorge structuré à cerceaux, 25,00, culotte coordonnée 11,00

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

■ Important déversement d'huile

SAINT-FOY — Un peu après 19 heures hier, les policiers et pompiers de Sainte-Foy ont dû faire appel à Urgence Environnement Québec, à des services de récupération (Sani-Mobile et l'entreprise Maheux) ainsi qu'à la voirie afin de limiter les dégâts d'un déversement de vieilles huiles survenu à la hauteur du 1760 de la route de l'Aéroport, qui longe les terrains de l'aéroport de Québec (à Ste-Foy) et délimite les territoires de l'Ancienne-Lorette et de Ste-Foy. Les carburants se sont épanchés dans le fossé et dans les égouts. Sous la direction du sergent André Fillion (sécurité publique de Ste-Foy) et du capitaine Gilles Couillard (département des incendies), l'intervention se poursuivait toujours tard hier soir afin de bloquer, de siphonner les carburants avant qu'ils n'atteignent et contaminent le réseau souterrain de drainage.



PURE LAINE PEIGNÉE

la veste-cardigan 119.95

un indispensable cet hiver... parfaite sous les manteaux, notre veste-cardigan en pure laine peignée affine la silhouette avec sa forme légèrement ajustée, sans col, ses poches passepoilées, noir, vert jade, fuchsia, 6 à 16... rég. 150,00

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

LA TROIS

LE SOLEIL

L'otage Jesse Turner libéré par le Jihad

NEW YORK, Nations unies (AFP, Reuter) — L'otage américain, Jesse Turner a été libéré hier et était, en soirée, en route pour Damas, a annoncé à New York, Mme Nadia Younés, un des porte-parole du secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar.

Une confusion totale avait prévalu pendant toute la journée parce que cette libération, d'abord annoncée par l'agence officielle iranienne IRNA à Beyrouth, n'avait pu être confirmée quelques heures plus tard ni par les États-Unis ni par un ministre d'État syrien.



Jesse TURNER

M. Turner (44 ans) était détenu depuis près de cinq ans par l'organisation clandestine du Jihad Islamique pour la Libération de la Palestine (JILP). Le secrétaire de l'ONU, M. Perez de Cuellar, « se

félicite de la libération de M. Turner ainsi que de celles de 15 détenus libanais » (relâchés plus tôt dans la journée par Israël), a ajouté Mme Younés.

Le secrétaire général, a-t-elle dit, « remercie les groupes au Liban de leur coopération (...) ainsi que tous les gouvernements de leurs efforts pour l'assister dans cette opération humanitaire, particulièrement les gouvernements d'Iran, de Libye et de Syrie ».

M. Perez de Cuellar, selon son porte-parole, a également remercié le gouvernement d'Israël pour la libération des détenus libanais.

Le secrétaire général « espère que ce processus de libération continuera et que dans le futur, des otages de toutes nationalités actuellement retenus quelque part dans le monde seront libérés », a-t-elle dit en soulignant qu'« il est prêt à poursuivre ses efforts avec toutes les parties concernées pour une solution globale de ce problème humanitaire ».

La mère et l'épouse de Jesse Turner ont laissé éclater leur joie hier après un coup de téléphone du département d'État américain leur apprenant que l'otage avait été libéré au Liban.

« Je suis si heureuse. Je ne peux pas croire que ce soit terminé », a déclaré sa mère, Estelle Ronneburg. Une chaîne de télévision locale l'a montrée en train de converser au téléphone avec le département d'État.

L'épouse de Jesse Turner, Badr, était présente lors de ce coup de téléphone dans la ville natale de l'ex-otage, Boise, capitale de l'Idaho.

Les deux femmes ont déclaré aux journalistes qu'elles comptaient partir aujourd'hui pour Wiesbaden, en Allemagne, où se trouve un centre militaire hospitalier américain, pour y retrouver Jesse Turner.

Le professeur américain Jesse « Jon » Turner a passé 1731 jours en détention parce qu'il tentait de renforcer sa sécurité à Beyrouth. Venu au Liban en 1984 pour enseigner les mathématiques et l'informatique à l'Université de Beyrouth, il s'est converti à l'islam en 1985 et, divorcé, a épousé une secrétaire libanaise, Badr, en 1986.



Badr Turner, épouse de Jesse, se réjouissait en compagnie de sa fille Joanne, 4 ans.



Le journaliste sportif André Bélisle quittant le salle d'audience, hier après-midi.

Rebondissement à la reprise du procès Proulx Bélisle doit corriger son long témoignage

Contrairement à ce qu'André Bélisle avait affirmé vendredi, sa rencontre avec des enquêteurs de Sainte-Foy n'a pas duré 30 secondes mais bien environ 25 minutes.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Le rédacteur sportif de CHRC avait soutenu que les enquêteurs John Tardif et Michel Gauvin s'étaient contentés de lui remettre une citation à témoigner pendant qu'il prenait son déjeuner. Or, hier, le procureur de la Couronne, Me Robert Parrot, a utilisé la transcription de cet entretien dans le contre-interrogatoire de Bélisle qui ne s'est terminé qu'en fin de journée.

« Je croyais que ces propos avaient été échangés à la centrale de police, a expliqué le témoin. Il s'agit d'une confusion entre deux moments rapprochés, c'est tout... »

Lors de la conversation téléphonique ayant servi à fixer ce rendez-vous, Bélisle s'est senti menacé par l'enquêteur John Tardif qui parlait d'entrave à la justice puisque le témoin refusait de le rencontrer. Selon lui, le policier l'a aussi traité de « baveux ». Le rédacteur sportif s'opposait à la rencontre parce qu'il trouvait « farfelu » qu'on veuille lui parler du décès de son père.

Le juge François Tremblay a toutefois refusé que Bélisle rapporte les paroles exactes de Tardif. Le juge a également rejeté une demande des deux avocats pour que la transcription de l'entretien soit déposée.

« J'ai l'impression que la lecture de la conversation donnerait beaucoup de jouissance au procureur de la Couronne pour mêler le monde, a plus tard répondu Bélisle à l'avocat de l'accusé, Me Lawrence Corriveau. J'étais loin de penser qu'on tentait de me piéger et l'esprit dans lequel nous avons conversé était loin de me porter à me méfier. »

Démêlés judiciaires

Le contre-interrogatoire par Me Parrot s'est terminé sur un ton aigre-doux lorsque ce dernier a fait confirmer par Bélisle les démêlés qu'il a déjà eus avec la justice. Il a d'abord obtenu une libération inconditionnelle à la suite d'une accusation de téléphones harassants pour se « faire payer une dette ».

En 1982, Bélisle était accusé d'attentat à la pudeur et de menaces. Représenté alors par... Me Lawrence Corriveau, il a été acquitté « honorablement », de préciser le rédacteur sportif.

« Je suis profondément outré par ce que vous faites, a lancé le témoin au procureur de la Couronne. J'espère que vous le garderez entre vos deux oreilles ! C'est évident, il y a des jobs parallèles qui se font... »

Le soir du meurtre

En ce qui concerne son souvenir de la soirée du 25 octobre 1982 et les propos qu'il a tenus aux enquêteurs avant l'enquête du coroner, Bélisle n'y voit pas de contradiction. Si les réponses peuvent sembler différentes, c'est que, selon lui, les questions n'ont pas été les mêmes.

Le soir du meurtre, en somme, Bélisle n'a rien vu d'inolite dans les habitudes de Be-



Le détective John Tardif, ci-dessus, aurait traité Bélisle de « baveux ».

noit Proulx et il n'a aucune raison de croire que l'accusé n'était pas là. À partir du moment où il a été considéré comme suspect, en 1983, Proulx a toujours tenu le même discours auprès de ses camarades de travail : « Je suis victime des circonstances et j'ai été trop ouvert avec eux (les policiers). Je n'ai rien à voir avec ça ! »

Dans l'après-midi du 25 octobre 1982, Bélisle a logé un grief, ce qui renforce sa certitude quant à son horaire de travail à l'époque. « Depuis des temps immémoriaux, a-t-il noté, c'est mon habitude d'entrer 15 minutes avant le temps. J'ai horreur d'entrer à la dernière minute. »

Par contre, il aussi déclaré aux enquêteurs que son kick consistait à aller dans les 5 à 7, tout dépendant de son horaire et du calendrier des matches de hockey. Toujours aux policiers, Bélisle a déclaré, avant l'enquête du coroner, qu'il avait un bug quant à savoir si Proulx avait travaillé avec lui ce soir-là. « Je ne suis pas le surveillant du personnel de CHRC ! », leur a-t-il lancé.

Sa victime Pierre-Anne Hogg avait 14 ans

Six mois de prison pour le chauffard Gérard Doyon

Gérard Doyon, entrepreneur en construction de Cap-Rouge, accusé de délit de fuite à la suite de la mort de Pierre-Anne Hogg en mars 1990 à Sainte-Foy, a été condamné hier à six mois de prison, en plus de ne pouvoir conduire son auto pendant trois ans.

par JEAN MARTEL
LE SOLEIL

Avant de prononcer la sentence, le juge Dutil a rappelé que dans les cas de délit de fuite la peine maximale est de deux ans. Les juges, a-t-il ajouté, ont l'habitude d'imposer l'emprisonnement quand le délit de fuite est accompagné de la mort de la victime de l'accident.

Le juge a dit qu'on ne pouvait savoir avec certitude si Gérard Doyon était en état d'ébriété au moment de l'accident. Toutefois, il s'est dit assuré que Doyon se serait arrêté au moment de l'impact, s'il n'avait pas craint d'être accusé de conduire avec des facultés affaiblies.

Me André Gaulin, avocat de l'homme d'affaires, a affirmé qu'il en appellerait de cette sentence.

L'accident qui a entraîné la

mort de Pierre-Anne Hogg, âgée de 14 ans, a eu lieu un samedi soir de mars 1990. La jeune fille venait de quitter la maison d'un ami et circulait du côté nord du Chemin Saint-Louis, près des limites de Cap-Rouge. C'est là qu'elle a été heurtée par la voiture de Gérard Doyon. Elle a été traînée sur une longueur de 46 mètres.

Gérard Doyon ne s'est pas arrêté. C'est le lendemain après-midi qu'il s'est rendu à la police en compagnie de son avocat.

Hier, Me Gaulin a soutenu devant le juge Dutil que Gérard Doyon ne savait pas ce qui s'était passé. D'ailleurs, même s'il s'était arrêté, il n'aurait pu sauver la jeune fille. L'accusé, a-t-il dit, n'a jamais eu d'autres accusations. Il a une réputation de bon citoyen et a respecté les conditions imposées par la cour.

« Il est désolé et malheu-

Selon la ministre Bacon

Les Québécois n'auront pas besoin de l'énergie de Grande-Baleine avant 2004

MONTREAL — S'il n'était destiné qu'à répondre à la demande en énergie des Québécois, le projet hydro-électrique de Grande-Baleine ne serait nécessaire qu'à compter de l'an 2004.

par MICHEL VAN DE WALLE
de la Presse canadienne

C'est cinq années plus tard qu'actuellement prévu. Ce sont en effet certains contrats d'exportation vers les États-Unis qui font en sorte que son entrée en service a été devancée à 1999.

Lors d'une allocution hier devant le Canadian Club à Montréal, la ministre de l'Énergie et des Ressources, Lise Bacon, a expliqué qu'en raison de la croissance prévue de la demande d'électricité au Québec

d'ici l'an 2000, de nouveaux barrages devront être construits.

« Le gouvernement doit envisager impérativement la mise en place de nouveaux équipements de production afin de répondre à la demande des Québécois, d'abord, a dit Mme Bacon. À cette seule fin, le projet Grande-Baleine est requis en l'an 2004. »

En conférence de presse, Mme Bacon a signalé que Grande-Baleine a été devancé « pour nous permettre sur l'ensemble du réseau d'avoir davantage de

possibilités, ce qui nous permettrait d'offrir les 1000 mégawatts (de puissance et d'énergie fermes) à New York et les 345 mégawatts au Vermont ».

Or, faut-il rappeler, le maintien du contrat entre Hydro-Québec et l'État de New York est moins certain qu'il ne l'était. Encore la semaine dernière, alors qu'il était de passage à Montréal, le maire de New York, David Dinkins, évoquait l'hypothèse que les économies d'énergies pourraient rendre moins nécessaires les importations substantielles d'énergie d'Hydro-Québec. Il ajoutait que les divers aspects de ce dossier seraient étudiés au cours des mois à venir.

Hydro-Québec et l'État de New York ont décidé en août dernier de reporter d'un an le délai qui permettait à l'un ou l'autre d'annuler le contrat sans encourir de pénalités. D'abord prévu pour le 30 novembre prochain, le délai a été reporté au 30 novembre 1992.

Ce report fait en sorte que les livraisons éventuelles à l'État de New York ne débuteraient qu'en 1996 au lieu de 1995, tandis que Grande-Baleine n'entrerait en service qu'en 1999 au lieu de 1998.

Mme Bacon a dit qu'elle « espère toujours que New York va honorer ses engagements d'ici un an ».



Mme Lise BACON

Quant au contrat avec le Vermont Joint Owners, il est en vigueur. Ce sont cependant 308 mégawatts qui sont exportés, certaines municipalités ayant décidé par référendum de se passer de l'énergie du nord.

TOUS LES MARDIS AU COUSIN

Les moules maudites et leurs frites à volonté pour 9.95\$

DE RETOUR

ET PLUS DÉLICIEUSES QUE JAMAIS



2750, boul. Laurier - 651-5000

LA POLITIQUE

La durée du report de la TVQ sera bientôt décidée, affirme Bourassa

LONGUEUIL — La durée d'un report de la TVQ sera bientôt décidée, a affirmé hier le premier ministre Robert Bourassa. Cette taxe provinciale de 8 % devait, à l'origine, frapper les services le 1er janvier 1992; les biens le sont depuis janvier 1991.

par PIERRE ROBERGE
de la Presse canadienne

L'annonce par le ministre des Finances Gérard D. Levesque quant à la durée du report est « imminente », une fois réglés les détails quant à l'harmonisation avec le gouvernement fédéral, a expliqué le chef libéral.

« L'intention du gouvernement est ferme, il s'agit d'accorder un répit aux consommateurs », a dit M. Bourassa. La semaine der-

nière, il avait annoncé son intention d'un tel report pour ensuite préciser que cela aurait lieu dans la mesure des moyens du Québec.

Présent hier à l'inauguration de nouveaux locaux de Héroux, un constructeur de trains d'atterrissage, le chef libéral a été évasif sur les questions d'ordre constitutionnel. Des élections en 1992 plutôt qu'un référendum? « Il n'y aura pas d'élections en 1991 », a-t-il observé.

Avec à ses côtés un ministre fédéral, Marcel Masse, de la Dé-

fense, M. Bourassa a tenu à rappeler la récente garantie de prêt de 350 millions \$ d'Ottawa, « passée plutôt inaperçue » et touchant la construction de 20 avions par Canadair, de Saint-Laurent.

A-t-il arbitré une mésentente entre la Régie des installations olympiques et son ministre de tutelle André Vallerand, quant à la réparation de la toile du stade? « Le premier ministre observe, il est toujours prêt à aider. Dans le cas de la toile, il y a fondamentalement convergence pour la sécurité, avec des discussions sur les modalités. »

Héroux Inc. a investi 10 millions \$ pour ajouter 4200 mètres carrés utiles à ses installations de Longueuil, situées à côté du cégep Edouard-Montpetit dont une composante est justement l'École na-

tionale d'aérotechnique.

L'usine de Longueuil, qui compte quelque 600 employés et techniciens spécialisés, fabrique des trains d'atterrissage et les entretient: elle est maintenant équipée pour desservir ceux des Boeing 747, DC-10 et Lockheed 1011.

Gilles Labbé, président de Héroux, a annoncé que l'entreprise fabricante des pattes du module lunaire Apollo, qui avait aluni dès juillet 1969, a obtenu le contrat de Canadair pour le train d'atterrissage de son nouvel avion-citerne, le CL-415 quadrimoteur.

Les travaux d'agrandissement et modernisation permettent aussi d'utiliser dans le nettoyage des pièces moins de solvants, qui sont remplacés par des solutions légèrement alcalines.



L'intention du gouvernement est d'accorder un répit aux consommateurs, dit le premier ministre Bourassa.

Péréquation: les provinces atlantiques font front commun

HALIFAX (PC) — Les quatre premiers ministres des provinces de l'Atlantique ont décidé de se réunir d'urgence, demain, afin de discuter du rajustement des paiements de péréquation effectués par Ottawa.

Cet entretien de deux heures, qui aura lieu à l'aéroport de Halifax, ne remplacera pas la conférence des premiers ministres de l'Atlantique, fixée au 29 octobre à Summerside, dans l'Île-du-Prince-Édouard.

Dans un communiqué conjoint, les quatre premiers ministres ont expliqué que « le temps est venu de se tenir ensemble pour convaincre le gouvernement fédéral de la nécessité d'aider les Canadiens de l'Atlantique à rebâtir notre économie ».

Ils ont ajouté: « D'autres réductions fédérales au Canada atlantique au cours des dernières années, l'étendue de la récession originaire d'Ontario et des réductions fédérales encore plus récentes ont laissé cette région dans une position très vulnérable. »

Le premier ministre Don Cameron, de la Nouvelle-Écosse, a déclaré que « la situation est suffisamment sérieuse pour justifier une réunion (des quatre) ».

Le ministre des Finances de l'Île-du-Prince-Édouard, Gilbert Clements, a signalé que cette province va recevoir d'Ottawa 17 millions \$ de moins que prévu. « Qu'allons-nous faire? », a-t-il demandé.

Il ne reste que trois choix, a-t-il fait remarquer: augmenter le déficit, réduire les services et le nombre d'emplois du gouvernement ou hausser les taxes.

Au Nouveau-Brunswick, le ministre des Finances Allan Maher a dit que les paiements de péréquation de cette province vont être inférieurs de 100 millions \$ aux 939 millions \$ prévus.

La semaine dernière à Terre-Neuve, le premier ministre Clyde Wells a laissé entendre que le déficit projeté de 53 millions \$ pouvait doubler, à cause des réductions fédérales.

Joe Clark impressionné par la Conférence de l'Ontario sur la constitution

OTTAWA (PC) — La Conférence de l'Ontario sur la constitution tenue en fin de semaine a impressionné le ministre fédéral des Affaires constitutionnelles Joe Clark et il a souhaité que l'expérience se répète.

« Je pense que ce fut très constructif. Si c'est cela qu'on entend par assemblée constituante, j'espère que nous pourrions en avoir davantage », a indiqué hier le ministre Clark à sa sortie de la Chambre des communes.

Mais pour M. Clark, l'expérience ontarienne n'était pas une vraie assemblée constituante. « Selon la définition classique d'une assemblée constituante, il s'agit de quelque chose qui est plus qu'une consultation. Ce serait en fait une assemblée qui devrait représenter un ensemble de groupes, inclure le Québec et les minorités et qui devrait avoir un pouvoir de décision quelconque », a-t-il souligné.

À son avis, ce n'est pas ce que le gouvernement ontarien a tenté de faire puisque la Conférence n'avait qu'un rôle consultatif.

La Conférence qui s'est terminée samedi a permis aux 130 participants sélectionnés par le gouvernement ontarien de se prononcer en faveur de la société distincte, de l'unité canadienne et du droit inhérent des autochtones à l'autonomie gouvernementale.

Pour le reste, les participants n'ont pu faire consensus sur les solutions aux problèmes constitutionnels actuels.

Pour le député conservateur de Jonquière, Jean-Pierre Blackburn, qui a siégé sur la commission Beaudoin-Edwards et qui est membre du comité Castonguay-Dobbie, l'expérience est intéressante et sera prise en considération par le comité fédéral.

Mais lui aussi conserve ses doutes sur la valeur d'une assemblée constituante pour décider des détails constitutionnels et pour discuter en profondeur des offres constitutionnelles.

Pour sa part, le comité Castonguay-Dobbie recommencera ses audiences aujourd'hui avec le témoignage des hauts fonctionnaires responsables du dossier. Ces derniers comparaitront encore demain et jeudi.

Début novembre, le comité espère se rendre au Manitoba. À la mi-novembre, il compte tenir une conférence d'un ou deux jours sur le projet d'union économique. Immédiatement après, soit le 19 novembre, il se rendrait au Québec pour quatre jours.



Jeanne Sauvé et la souveraineté du Québec

Le Canada perdrait une partie de son identité si le Québec devait accéder à l'indépendance, a déclaré samedi l'ancienne gouverneure générale du Canada Mme Jeanne Sauvé. « Le Canada sans le Québec ne serait plus le même pays. Nous aurions perdu une partie de notre identité et une force économique qui a fait de ce pays un des plus importants négociateurs du monde », a affirmé Mme Sauvé lors de son passage à l'Université de Regina où on lui a décerné un doctorat honorifique en droit. Concernant les récentes propositions constitutionnelles, Mme Sauvé a expliqué que la notion de société distincte ne veut pas dire que le Québec aurait plus de pouvoir que les autres provinces canadiennes. « La notion de société distincte cause un problème. Ça ne veut pas dire supérieur, ça veut tout simplement dire différent. La crise actuelle porte sur l'unité du Canada. Nous avons besoin de flexibilité et de tolérance », a ajouté Mme Sauvé.

Ouvrant la voie à Brian Mulroney

Cinq ministres fédéraux iront à Paris cet automne

PARIS (PC) — Si Paris a vu défiler au printemps dernier plus d'une demi-douzaine de ministres québécois, ce sont les membres du cabinet Mulroney qui occupent le devant de la scène cet automne.

D'ici la mi-novembre en effet, pas moins de cinq ministres auront visité la capitale française, ouvrant la voie au premier ministre Brian Mulroney, qui assistera les 19, 20 et 21 novembre au quatrième Sommet de la francophonie.

La participation de M. Mulroney sera précédée, le 18 novembre, d'une brève « visite officielle », une visite avec tapis rouge, au

cours de laquelle le premier ministre canadien doit être reçu à l'Élysée par le président français, M. François Mitterrand.

C'est le ministre d'État canadien à l'Agriculture, M. Pierre Blais, qui a ouvert le bal il y a deux semaines, en participant à une conférence de l'OCDE sur la consommation. Deux de ses collègues lui emboîtent le pas cette semaine. Mme Monique Landry, la ministre des Relations exté-

rieures, a participé hier à la 26e Conférence générale de l'Unesco et rencontre aujourd'hui la ministre française responsable de la Francophonie, Mme Catherine Tasca. La secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Mme Barbara McDougall, effectue de son côté une visite éclair à Paris demain pour assister à la Conférence de paix sur le Cambodge. Ce sera sa première mission en France depuis qu'elle a succédé à M. Joe Clark aux Affaires extérieures.

Si Mme McDougall ne passera que peu de temps en France, le ministre de la Défense, M. Marcel Masse, y restera de son côté plus

d'une semaine. M. Masse sera ici du premier au 10 novembre pour assister aux cérémonies commémorant la sanglante bataille de Vimy. M. Masse rencontrera notamment son homologue français, M. Pierre Joxe, et des responsables des armées françaises. Il s'agira, indique-t-on à l'ambassade du Canada, de la première visite en France d'un ministre canadien de la Défense depuis plusieurs années.

Un autre membre du cabinet Mulroney sera ici au même moment: le secrétaire d'État Robert René de Cotret assistera du 6 au 8 novembre à une conférence sur les personnes handicapées organisée par le Conseil de l'Europe.

Cette avalanche de visites ministérielles répond-elle à un désir des fédéraux d'occuper le plus possible le paysage politique avant le sommet francophone? Pas du tout, assure-t-on du côté canadien. La ministre Landry soutient même qu'il s'agit d'un hasard. « Il y a beaucoup d'activités qui nous amènent à Paris en même temps. Moi, c'est pour l'Unesco. Mme McDougall vient pour la conférence sur le Cambodge... Ça s'est simplement présenté comme ça. »

Il reste que la visite que le premier ministre ontarien M. Bob Rae effectuera à Paris les 13, 14 et 15 novembre pour « rassurer » les investisseurs, se trouvera noyée au milieu de toute cette agitation fédérale. Cela ne déplaît peut-être pas à M. Mulroney, qui était agacé, selon une source ontarienne, par le moment choisi par le dirigeant néo-démocrate pour venir en France.

M. Rae précédera de quelques jours son homologue québécois, M. Robert Bourassa, et le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Frank McKenna, qui assisteront tous deux, comme d'habitude, à la Conférence des chefs d'État et de gouvernements ayant en commun l'usage du français, aux côtés du premier ministre canadien.

RÉSULTATS
Loto-Québec

Tirage du 91-10-21

2	7	12	19	24
25	26	28	29	34
35	40	44	45	55
56	57	58	66	68

Prochain tirage:
91-10-23

TV A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Le Québec est bouche-bée.

Passez vite voir la nouvelle CIVIC 4 portes '92 chez votre concessionnaire HONDA SELECT. Un look complètement redessiné: enfin une berline familiale à l'allure sportive!

LES CONCESSIONNAIRES
HONDA
SELECT

Automobiles B.G.P.
550, 90e Rue
Saint-Georges G5Y 3L2
1-418-228-5825

L'opposition taxe Mulroney d'hypocrisie

Le premier ministre a eu droit à une réception plutôt brutale à son retour du sommet du Commonwealth. Les partis d'opposition l'ont accusé « d'hypocrisie » pour avoir prôné la défense des droits de la personne et permettre en même temps à son gouvernement de courtiser des pays comme le Mexique, la Chine ou l'Iran, pour faire des affaires avec eux.

par MICHEL VASTEL
LE SOLEIL

Brian Mulroney a vigoureusement défendu devant les 49 autres chefs de gouvernement l'idée, d'abord avancée par un groupe de travail présidé par l'ancienne ministre canadienne Flora MacDonald, de créer une Unité de surveillance de la performance des pays membres du Commonwealth au chapitre des droits démocratiques et de la personne. Le chef du gouvernement canadien a même suggéré, à son arrivée en Afrique il y a une semaine, de lier l'aide canadienne au développement à une telle performance.

« Nous avons bien apprécié un tel discours », a d'abord lancé Jean Chrétien. « Politique louable », d'ajouter le chef du NPD, Audrey McLaughlin. Mais les deux chefs de l'opposition avaient à peine fini de lancer ces compliments qu'ils pigeaient dans les rapports d'Amnistie internationale pour démontrer que le Canada ne pratique pas les vertus que M. Mulroney a prêchées à la réunion du Commonwealth.

Jean Chrétien et l'ancien premier ministre de Colombie-Britan-

nique ont même accusé le premier ministre « d'hypocrisie ». « Incohérence et hypocrisie, cela se ressemble beaucoup », a dit le chef libéral à sa sortie des Communions.

En effet, de rappeler M. Chrétien, presque au même moment où le Canada défendait sa position au Zimbabwe, le ministre du Commerce international, Michael Wilson, se rendait à Téhéran pour autoriser l'ouverture d'une ligne de crédit d'un milliard de dollars. Quant au chef du NPD, elle prenait le chef du gouvernement canadien à son propre jeu et lui demandait s'il y aurait, dans un éventuel Traité de libre-échange avec le Mexique, une clause obligeant le Canada à tenir compte du respect des droits de la personne dans ce pays. Le Mexique, comme l'Iran ou la Chine, avec laquelle le gouvernement canadien négocie aussi un important contrat de blé, ont tous été dénoncés par Amnistie internationale.

« Il y a des distinctions à faire entre le financement international et l'aide directe aux pays en voie de développement », a rétorqué le premier ministre. Monsieur Mulroney dit avoir défendu au Commonwealth — et il compte en faire

autant au Sommet de la Francophonie — une politique que même l'ancien chef du NPD, Ed Broadbent, a approuvée.

De toute manière, les propositions du gouvernement canadien n'ont pas été très loin. Outre que la Grande-Bretagne n'était pas très enthousiaste, certains pays africains, dont l'hôte du Commonwealth lui-même, ont fait savoir que l'attitude du Canada avait quelque chose de paternaliste.

Le Canada consacre environ 900 millions \$, sur son budget d'aide au développement de 2,3 milliards \$, à des pays du Commonwealth. Le premier ministre a reconnu qu'il n'avait pas convaincu tous ses collègues, mais « un signal » a été envoyé selon lui et la question des droits démocratiques et de la personne fait maintenant partie de l'agenda des réunions du Commonwealth et de la Francophonie.

Agenda bousculé

Les 10 prochains jours seront de toute manière consacrés aux questions intérieures pour le premier ministre. Ce matin, son comité des priorités revoit toute la

question du débat économique et de la création d'un Secrétariat de la prospérité, question qui a dérangé la semaine dernière lorsque les grandes centrales syndicales du pays ont refusé d'y participer.

C'est délibérément, dit-on dans l'entourage du premier ministre, que celui-ci prononcera deux importants discours sur la question constitutionnelle, à Montréal demain et à Toronto vendredi. Certains reprochaient de plus en plus ouvertement à M. Mulroney de donner l'impression qu'il ne voulait pas personnellement s'en mêler.

Quant au Secrétariat de la prospérité, celui-ci pourrait être officiellement lancé dès la semaine prochaine, juste avant que le premier ministre ne reparte pour un Sommet de l'OTAN en Italie. A Rome, on attend de lui qu'il assure une certaine médiation entre les Européens et les Américains, en particulier auprès du président de la France et du Chancelier d'Allemagne qui poussent de plus en plus pour une politique de défense plus européenne qu'atlantique.



Le premier ministre Mulroney pose avec le président de la Hongrie, Árpád Göncz.

Le processus électoral doit être modifié pour aider les 500 000 analphabètes québécois

La Fondation québécoise pour l'alphabétisation proposera au directeur général des élections du Québec des solutions pour permettre aux 500 000 analphabètes québécois d'exercer pleinement leur droit de vote.

par VINCENT CLICHE
LE SOLEIL

M. Jean-Yves Desjardins, président de la fondation, a déclaré, hier au cours d'une conférence de presse marquant l'ouverture de la semaine québécoise de l'alphabétisation, qu'en dépit des suggestions déjà formulées à certaines occasions le processus électoral actuel ne prévoit aucune mesure d'aide spécifiquement adaptée aux besoins des personnes analphabètes.

« Pourtant, de dire M. Desjardins, le taux d'analphabétisme atteint 28 % au Québec, ce qui re-

présente approximativement un demi-million de personnes. »

Le président des élections, M. Pierre-F. Côté, qui était présent à cette conférence de presse, s'est montré ouvert à l'initiative prise par la fondation. Il a donné son appui au projet de simulation du processus électoral que la fondation entend mettre en marche à l'automne auprès de la population analphabète du Québec. Cette simulation devrait fournir des données tangibles sur les difficultés que rencontrent les personnes analphabètes dans l'exercice de leur droit de vote.

M. Côté s'est même dit prêt à faire l'essai de nouvelles formules

lors d'une prochaine élection partielle. Il a rappelé que plusieurs pays, qui ont un taux d'analphabétisme élevé, font appel à plusieurs moyens techniques, surtout visuels, pour permettre à leur population de participer au processus électoral.

Il a mentionné, entre autres, Haïti où le bulletin de vote, lors des dernières élections, comportait la photo des candidats, en plus de la couleur et du sigle de leur parti.

M. Desjardins a profité de l'occasion pour tracer le portrait de l'analphabétisme au Québec. Après Terre-Neuve où le taux d'analphabètes atteint 44 %, c'est au Québec qu'on en retrouve le plus grand pourcentage, soit 28 % de la population adulte.

De ce nombre, 10 % sont identifiés comme des analpha-

bètes de base, qui peuvent à peine lire et écrire. Quant aux autres 18 %, ils sont identifiés comme analphabètes fonctionnels, c'est-à-dire qu'ils éprouvent certaines difficultés à lire, écrire et compter, de telle sorte qu'ils ne peuvent se tirer d'affaire dans la vie courante.

En pourcentage, il y a plus d'analphabètes francophones (29 %) qu'anglophones (23 %), plus d'hommes (35 %) que de femmes (23 %).

Moins de 1 % de la population analphabète du Québec suit des cours d'alphabétisation.

Enfin, on calcule que les coûts sociaux annuels de l'analphabétisme pour les entreprises sont de 1 milliard de dollars au Québec et de 4,2 milliards, au Canada. Les coûts indirects atteignent 3 milliards au Québec et 10,7 milliards au Canada.

Succession de Perez de Cuellar

Mulroney parmi 5 nouveaux candidats pressentis

NEW YORK (Nations Unies) (AFP) — Deux candidats africains à la succession du secrétaire général de l'ONU ont emporté hier le plus grand nombre de suffrages au cours d'un vote blanc organisé par le Conseil de sécurité, vote au cours duquel cinq nouveaux candidats sont apparus, dont le premier ministre canadien Brian Mulroney.

Le support des Occidentaux à la candidature de Mulroney va en s'accroissant rapporte, de Londres, le journal The Independent. La presse américaine va dans le même sens.

M. Boutros Boutros-Ghali, vice-premier ministre égyptien, et M. Bernard Chidzero, ministre des Finances du Zimbabwe, ont recueilli 10 voix chacun parmi les 15 membres du Conseil de sécurité.

Ce premier vote blanc organisé par le conseil pour tenter d'obtenir une image plus claire des intentions de ses membres sur la succession de M. Javier Perez de Cuellar dont le deuxième mandat

de cinq ans s'achève le 31 décembre.

Il s'agit de M. Hans Van Den Broek, ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas qui préside actuellement la CEE, M. Sadruddine Aga Khan, coordonnateur de l'ONU pour l'aide humanitaire dans le Golfe, et M. Mulroney, tous les trois présentés par deux pays, de M. Thorvald Stoltenberg, ministre des Affaires étrangères de Norvège et ancien haut commissaire de l'ONU aux réfugiés en 1990, et de Mme Gro Harlem Brundtland, première ministre de Norvège, la seule femme candidate, l'un et l'autre présentés par un seul pays.

Pour ceux qui exigent plus

la haute fidélité

rotac
électronique inc.

LECTEUR CD MERIDIAN 206B
Préampli SIMA P3001 (sp)
2 amplis SIMA W3050
(200 watts / ch)
Enceintes acoustiques B&W 802
3 câbles de liaison
STRAIGHT WIRE LSI
Bi-câblage STRAIGHT WIRE
Pro 12 Signature

12 480 \$

VENTE, ÉCHANGE, SERVICE
2873, chemin Sainte-Foy
(coin route de l'Église)
Fermé le lundi / 6 sales d'écoute
Magasin : 653-7768
Service : 653-4972

Pour Apprendre et Perfectionner Votre anglais

INSCRIPTION ACTUELLEMENT EN COURS COURS PRIVÉS DISPONIBLES EN TOUT TEMPS

Les Ateliers de conversation anglaise

SAINT-FOY
Place de la Cité
2835, boul. Hochelaga
Bureau 206, G1V4T3
Tél. : 657-2600

CHARLESBOURG
Cité Quatre-Saisons
530, boul. de l'Atrium
Bureau 203, G1H7H1
Tél. : 623-1061

EN GROUPE DE 4 À 7 PERSONNES

Jour (9 h 30 à 12 h)

- Lun., mer., ven., du 4 nov. au 13 déc.

Soir (19 h à 21 h 30)

- Lun., mer., du 11 nov. au 18 déc.
- Mar., jeu., du 12 nov. au 19 déc.

Cours intensifs

- Du lun. au ven. (9 h à 12 h) du 21 oct. au 8 nov.
- Du lun. au ven. (9 h à 16 h) du 18 nov. au 6 déc.

BASLER
HOUT BASLER

Pull à damiers coloris unique 795 \$ Bermudas 435 \$ Gilet 820 \$

BOUTIQUE
DANIELLE MORALI
Place Ste-Foy. Tél. : (418) 656-9141

ROSA BORRA
FINE LINGERIE ET ACCESSOIRES

Tulle, dentelle et fantaisie... les atouts éternels de la féminité.

PLACE de la CITE

Niveau promenade, entrée du Manhattan Grill
Entre Place Laurier et Place Ste-Foy

En affaires aux quatre coins du Québec.

DÉPART DE QUÉBEC À DESTINATION DE

MONTRÉAL	VAL-D'OR	ROUYN-NORANDA	SEPT-ÎLES	GATINEAU
6 h 30	6 h 30	6 h 30	7 h 50	7 h 00
7 h 30	13 h 15	13 h 15	9 h 05	10 h 10
9 h 00	17 h 00	16 h 30	17 h 35	17 h 15
9 h 35			18 h 35	
13 h 15				
15 h 30				

En vigueur du lundi au vendredi. Cet horaire peut changer sans préavis. Horaire en vigueur depuis le 29 septembre 1991. Pour de plus amples renseignements sur nos horaires et nos 28 destinations, consultez votre conseiller en voyages ou composez le (418) 692-1031 ou 1 800 361-0200.

Inter-Canada
LE QUÉBEC EST EN AFFAIRES

Richard Le Hir accuse Ottawa de ne pas gérer le traité avec les USA

Le président de l'Association des manufacturiers du Québec, M. Richard Le Hir, a accusé hier le gouvernement conservateur de ne pas respecter ses engagements et de ne pas gérer le traité de libre-échange avec les États-Unis.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

« C'est une chose de conclure une entente. C'en est une autre de concurrencer dans le cadre de cette entente », a affirmé hier M. Le Hir, pourtant libre-échangiste, devant des militants de la CSN, une centrale syndicale qui s'était opposée au traité de libre-échange.

M. Le Hir reproche au gouvernement fédéral de ne pas avoir respecté ses engagements en matière de restructuration de la base industrielle canadienne et d'adaptation de la main-d'œuvre. « Le gouvernement doit donner des moyens aux entrepreneurs en leur disant quels sont les choix technologiques, les axes de développement et les secteurs privilégiés. Il faudrait avoir des moyens pour réinvestir, par exemple par un allègement des charges fiscales dans les secteurs stratégiques qu'il fixera. Or, il n'y a rien de cela. » En adaptation de la main-d'œuvre, M. Le Hir constate la même inertie. « On se chicane sur le partage des juridictions, mais

on ne fait rien de concret. » Le président de l'Association des manufacturiers du Québec craint que l'avenir de plusieurs entreprises canadiennes soit compromis à cause de la lenteur du fédéral à agir.

M. Le Hir a-t-il l'impression que le Canada a mal négocié l'accord de libre-échange avec les États-Unis ? « Non. Le gouvernement canadien ne s'est pas fait avoir par les Américains. Il se fait avoir lui-même. On ne peut s'en prendre aux Américains pour notre inertie. »

Le président ne regrette pas non plus son appui au libre-échange. « Le traité change peu de choses car la globalisation des marchés était déjà engagée et 80 % des produits canadiens pouvaient déjà prendre la direction des États-Unis. » Ce qu'il souhaite, ce sont des moyens pour prendre le virage industriel qui s'impose pour rendre les entreprises canadiennes compétitives ; c'était un besoin avant même le traité de libre-échange.

Une carte géologique routière relate l'histoire des Appalaches

Le géo-tourisme a fait un pas de plus au Québec avec la publication d'une carte géologique routière qui raconte l'histoire très ancienne, entre 700 et 350 millions d'années, de la formation des Appalaches en Estrie-Beauce et dans les régions limitrophes.

Les géologues amateurs, les enseignants et un public averti seront comblés par ce document. Le verso de cette carte identifie 125 sites d'intérêt géologique localisés en bordure ou à proximité des principales routes de la région comprise, en gros, entre Granby, Magog, Sherbrooke, Thetford, Victoriaville et Sainte-Marie.

Tirée à 10 000 exemplaires, cette carte routière géologique contient l'histoire des Appalaches ; des encadrés sur l'évolution de la planète ; un calendrier des temps géologiques ; la théorie des plaques ; des notions sur les roches, les minéraux, les fossiles et la glaciation ; l'histoire de l'amiante et de l'or alluvionnaire et plusieurs illustrations en couleurs.



L'équipe responsable de cette carte géologique routière du sud-est du Québec était sous la direction du géologue Roger LaLiberté. La carte a été conçue et réalisée à Sherbrooke et se veut une initiation à la géologie régionale.

Le sud-est du Québec offre une grande diversité de roches, depuis les pépites d'or de ruisseaux de La Patrie ou de Charlevoix, à l'amiante chrysotile,

sans oublier les cristaux de véruvianite de la mine Jeffrey d'Asbestos. Certains sites identifiés sont rares et uniques. C'est pourquoi les concepteurs de la carte géologique routière multiplient les recommandations : obtenir sur les lieux une permission d'accès, ne pas utiliser dans certains cas le marteau, respecter la propriété et l'environnement ; certaines zones grillagées sont indiquées dangereuses.

Le document est dense, demande une certaine patience de lecture, et reste traditionnel dans sa présentation. D'autres documents du genre comme ceux d'Écotour, des documents fédéraux d'interprétation écologique, font appel à des présentations plus vulgarisées et plus adaptées aux voyages en voiture.

La carte géologique routière du sud-est sera en vente prochainement dans plusieurs lieux publics, et au bureau et l'ACDE, 230, rue King Ouest, bureau 300, Sherbrooke, J1H 1P9. Coût : 7,00 \$ par la poste, et 7,50 \$ dans un rouleau cartonné (taxes et frais d'expédition inclus).

Visite d'une huissière à la station CFCF de Québec

Le bureau de Québec de la station de télévision anglophone CFCF a eu la désagréable surprise de recevoir hier la visite inopinée d'une huissière munie d'un mandat de saisie de biens meubles pour des arriérés de taxes d'affaires d'environ 1200 \$.

par THIÉRIO DIALLO
LE SOLEIL

Selon un employé de la station anglophone, qui se trouvait sur les lieux, la huissière a établi « une liste d'équipements de montage » d'une valeur de 150 000 \$. « C'est grassement payé », a-t-il commenté, avec le sourire.

En fait, c'est un malheureux malentendu qui est à l'origine de toute cette histoire. Il est vrai, a-t-on admis à l'hôtel de ville de Québec, que le compte de taxes d'affaires du 1040, rue Saint-Augustin (édifice Laurendeau), était en souffrance depuis deux ans.

Mais l'occupant, en l'occurrence la station CFCF dont le correspondant à Québec est le journaliste bien connu Ralph Noseworthy, avait été avisé une dernière fois vendredi de l'imminence de la visite d'un huissier et la direction de Montréal s'était engagée à payer la somme due, soit 1233,71 \$.

Le chèque avait été effectivement envoyé à Québec, mais il semble que personne n'ait eu le temps d'en informer la huissière avant qu'elle ne se présente au deuxième étage de l'édifice Laurendeau, où se trouve logée toute la presse parlementaire.

Comment expliquer ce retard de deux ans ? « Tout ce que j'ai entendu dire, c'est qu'apparemment les comptes ne se rendaient pas (à la direction de Montréal) », a expliqué le témoin rencontré sur place. M. Noseworthy n'était pas à son bureau au moment de la visite.

Québec lance environ 4000 actions de ce genre à chaque année.

SEDEGWICK: COMPLET SPLENDIDE, ACHAT SUPERBE

Toujours à la pointe du chic en matière de tenue d'affaires, Sedgewick ne cesse de se moderniser. Structure plus souple, donnant une plus grande légèreté au complet, ainsi que de nouveaux niveaux de confort et d'apparence. Compte tenu de la qualité du tissu et des normes de coupe imposées à tout complet Harry Rosen, droit ou croisé, le Sedgewick constitue un superbe achat.

COMPLET DROIT
595\$



HARRY ROSEN

Vous pouvez obtenir gratuitement le Rapport de Harry Rosen sur la mode de l'automne/hiver 1991 dans notre magasin.
PLACE STE-FOY-657-5465

les gens de l'air du QUÉBEC

DÎNER-CAUSERIE

MONSIEUR PIERRE J. JEANNOT
Expert en transport aérien

Date : Le samedi 2 novembre 1991

Endroit : Hôtel Québec Inn
5175, boul. Hamel Ouest
Sainte-Foy (Québec)

Heure : 12 heures

Coût : Membres 15\$
Non-membres 20\$
(TPS incluse)

Thème : Le Canada et le Québec face à la politique du « Ciel ouvert » (« Open Sky »).

Réservations : (418) 872-2157
Avant le 28 octobre 1991

PARLEZ ANGLAIS

Vous parlerez votre nouvelle langue plus vite que vous ne le pensez, et ceci grâce à notre Méthode renommée mondialement, à nos professeurs qui enseignent leur propre langue, ainsi qu'au support pédagogique Berlitz! L'ambiance chez Berlitz est amicale et détendue et les horaires de cours à votre convenance, durant la journée, le soir ou le samedi.

Appelez-nous tout de suite! Renseignez-vous sur notre choix de programmes de cours privés ou de groupes.

—COURS DÉDUCTIBLE D'IMPÔT

BERLITZ

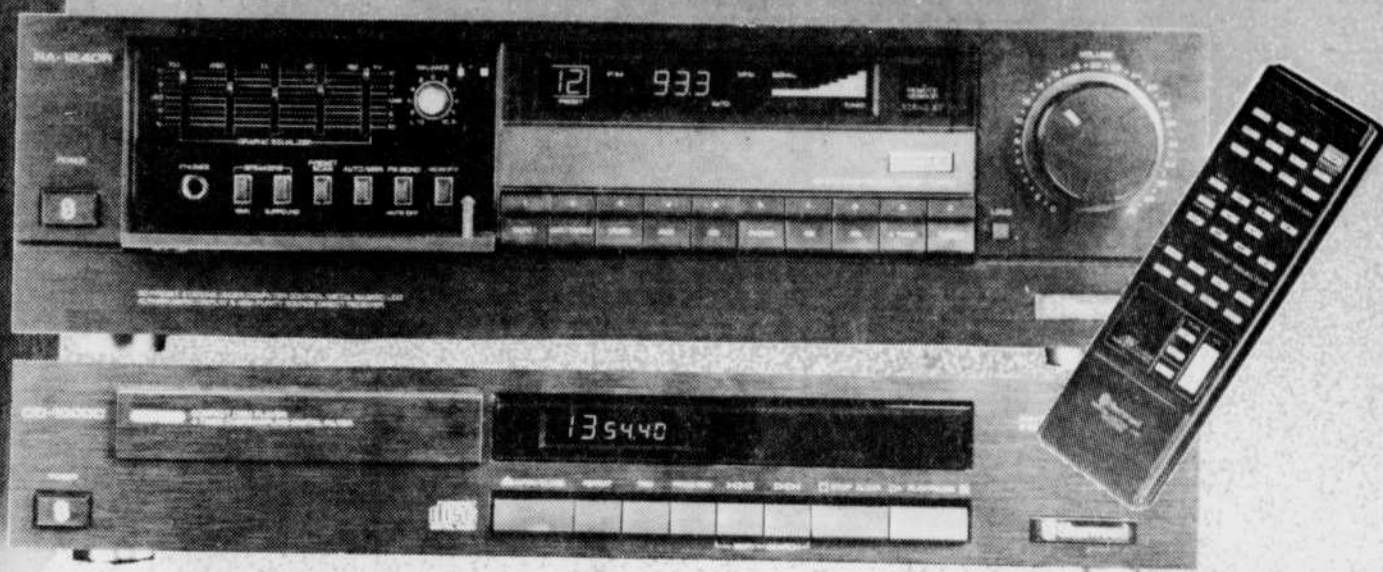
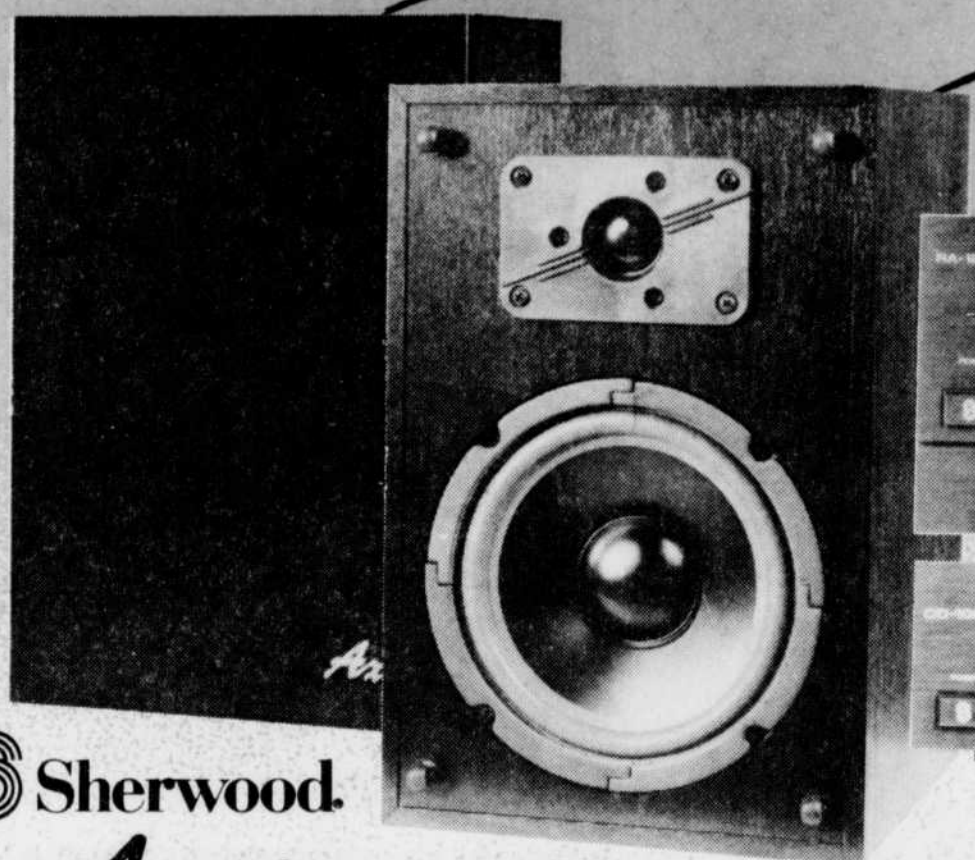
5 PLACE QUEBEC
529-6161

© 1991 Centres de Langues Berlitz

nos prix ont du

PUNCH!

profitez-en!



Sherwood
et **Axxis**
CHAÎNE STÉRÉO
TÉLÉCOMMANDÉE

COMPRENANT:

- **RÉCEPTEUR AM-FM** stéréo télécommandé, d'une puissance totale de 140 watts, présélection possible de 30 stations, égaliseur graphique intégré à 5 bandes, prise pour écouteur, indicateur de crête spectrale, entrée vidéo et fonction d'ambiophonie (SURROUND).
- **LECTEUR DE DISQUES COMPACTS** muni d'un dispositif de lecture à trois faisceaux et d'une fonction de programmation à accès sélectif d'un maximum de 16 pages.

RÉCEPTEUR-MONITEUR
STÉRÉO 28"



doté d'un panneau de branchement moniteur complet: entrées et sortie audio-vidéo, borne d'entrée Super-Vidéo, sortie audio variable et prises d'enceintes extérieures pour la fonction d'ambiophonie (SURROUND), télécommande complète à compatibilité étendue avec affichage à l'écran des fonctions et états de l'appareil, incluant l'heure, minuterie, capacité de 178 canaux, autoprogrammation des canaux, base stylisée logeant adéquatement le téléviseur inclus. Quantité limitée: 24.

596.

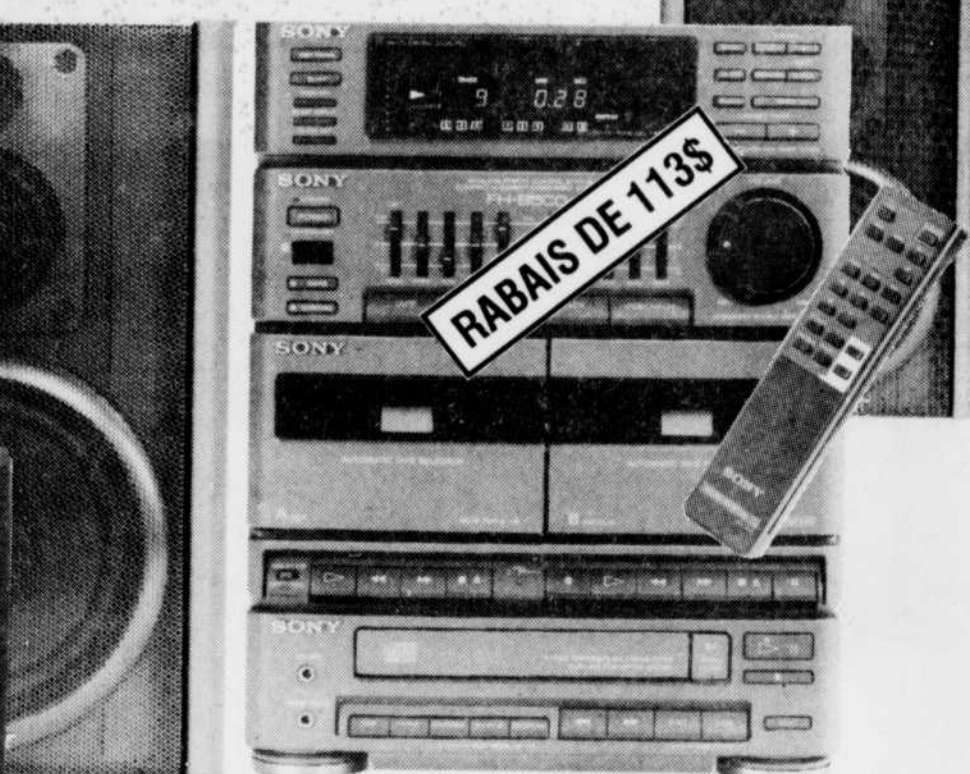
- **UNE PAIRE D'ENCEINTES ACOUSTIQUES** **AXXIS** d'une puissance admissible de 100 watts offrant une reproduction sonore remarquable.



876.

GARANTIE
prolongée
sur demande

réglez le solde en



SONY

MINI-CHAÎNE
STÉRÉO
TÉLÉCOMMANDÉE

586.

D'une puissance totale de 32 watts, égaliseur graphique à 5 bandes par canal, syntoniseur AM-FM avec présélection possible de 30 stations, fonction d'ambiophonie (SURROUND), lecteur de disques compacts à quadruple échantillonnage avec fonction de programmation à accès sélectif d'un maximum de 16 pages et lecture aléatoire, magnétocassette à double platine à auto-inversion, réducteur de bruit "Dolby B" et sélecteur de bande automatique, haut-parleurs à 3 voies détachables, télécommande, et bien d'autres particularités à découvrir. L'appareil diffère légèrement de la photo. Quantité limitée: 20.

Les produits SONY ne sont pas disponibles à notre magasin de Sainte-Foy.

DécoMeuble

Léon

OCTOBRE '92

VANIER
100, rue Chabot
à proximité des Halles Fleur de Lys
683-9600

SAINTÉ-FOY
2635, boul. Hochelaga
Place de la Cité
657-6902

CHARLESBOURG
8500, boul. Henri-Bourassa
Carrefour Charlesbourg
627-3073

BEAUPORT
4175, boul. Sainte-Anne
voisin Quincaillerie Nap. Boily
667-7851

LÉVIS
300, côte du Passage
Galeries Chagnon
835-0606

nos prix ont du

PU



cour. 549.95
RABAIS DE 153\$

POUR UN RANGEMENT MAXIMAL

Cette élégante unité murale confectionnée en résistant mélamine abonde de rangements utiles pour y installer adéquatement vos divers appareils audio et vidéo. De plus les trois sections qui la composent disposent d'un éclairage dissimulé, et deux d'entre elles sont pourvues de portes vitrées.

396.



CAUSEUSE

396.

POUR MEUBLER AVEC GOÛT, ce splendide mobilier de salon confortable à souhait, saura attirer l'attention avec son attrayant tissu de recouvrement bariolé à la mode et son élégance toute particulière, comme en témoignent ses courbes distinguées et délicates. Disponible en version sofa, causeuse et fauteuil. **SOFA 566. - FAUTEUIL 266.**



cour. 599.95
RABAIS DE 103\$

FASCINANTE PAR SON ALLURE MODERNE,

mais avant tout utile lorsque des amis s'ajoutent à l'improviste, cette magnifique causeuse, confortable à souhait se transforme en un lit deux places en un clin d'œil. Recouverte d'un résistant tissu aux couleurs en vogue, elle joindra sûrement l'utile... à l'agréable.

496.



RABAIS DE 153\$

LE CUIR À L'ALLURE D'AUJOURD'HUI

avec ce magnifique mobilier de salon disponible en version sofa, causeuse et fauteuil. Toute la beauté d'un recouvrement tout cuir véritable, rehaussé par un design accrocheur du mobilier, saura combler tous les amateurs d'un meuble de cuir ultra-confortable... à l'allure d'aujourd'hui.

SOFA cour. 1 119.95 866. - FAUTEUIL cour. 529.95 446.

696.

CAUSEUSE cour. 849.95



RABAIS DE 83\$

SUPERBE CAUSEUSE

au goût du jour, ce superbe mobilier de salon moderne et se transformant allégrement en un lit douillet et de bonne dimension. Causeuse de style "flip-flop", confortable grâce à l'épaisse rembourrure des sièges, dossier et des accoudoirs, elle est recouverte d'un résistant tissu aux bigarrures colorées rehaussant son apparence.



RABAIS DE 143\$

CAUSEUSE

SOFA cour. 899.95 756. - FAUTEUIL cour. 499.95 446.



cour. 839.95

696.



MÉCANISME D'INCLINAISON PERMETTANT DE PLACER LE MOBILIER À PROXIMITÉ DU MUR.

POUR UN SUMMUN DE CONFORT,

ce mobilier de salon disposant du fameux repose-pieds intégré est de mise. En plus d'être inclinable, son mécanisme d'inclinaison lui permet d'être placé à proximité d'un mur. Un résistant tissu de recouvrement, des lignes et courbes d'un modernisme accrocheur reflètent la jeunesse du mobilier de salon, disponible en version sofa, causeuse et fauteuil.



POUNCH! profitez-en!



CAUSEUSE cour. 409.85

386.



cour. 329.95

CENTRE DE DIVERTISSEMENT
DISTINCTIF ET PRATIQUE

276.

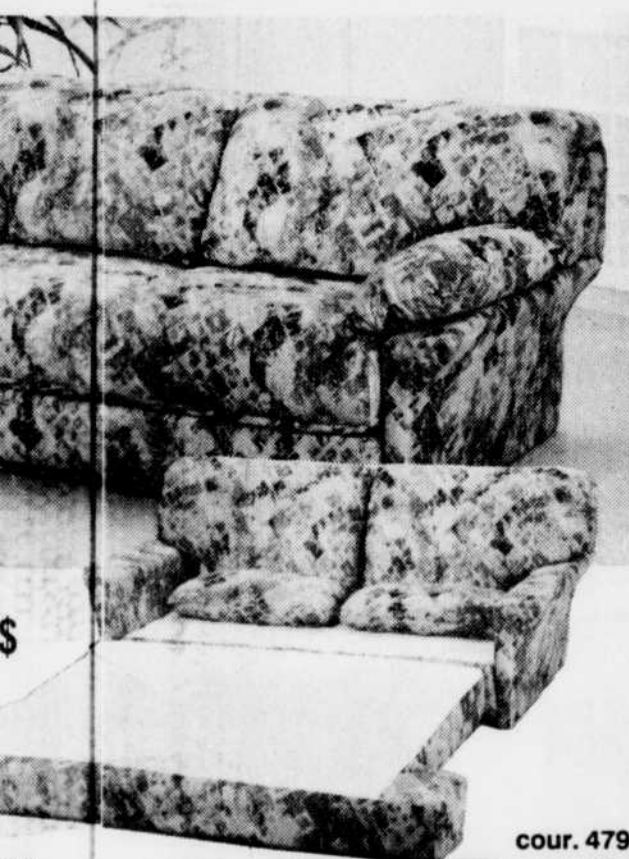
de salons confortablement bariés à la
bes distinguées et
FAUTEUIL 266.



L'AGRÉABLE COMBINAISON d'un recouvrement très résistant d'aspect
cuir et d'un tissu mode confère à ce mobilier une élégance toute particulière. Un stylisme
accrocheur, une construction de qualité et un confort remarquable font de ce mobilier, dispo-
nible en version sofa, causeuse et fauteuil, un meuble de haute distinction... à un prix incroya-
blement bas.

SOFA cour. 509.95 496. - FAUTEUIL cour. 299.95 256.

offrant une configuration intéressante et disposant d'un espace de rangement
suffisamment grand pour y installer sans problème un téléviseur de 29 pouces.
De plus, vos appareils audio pourront être installés à l'intérieur d'une section
vitrée, pourvue d'un éclairage, à l'abri de toute poussière. Disponible en blanc
ou dans une attrayante combinaison de noir et d'appliqués granit.



cour. 479.95

396.



RABAIS DE 83\$

286.

LA CRÉATION D'UN
DÉCOR DE RÊVE

débuté souvent par un choix judicieux quant au mobilier de salon choisi, et celui-ci s'avère un choix de premier
ordre avec un design moderne, un confort impressionnant, un tissu de recouvrement aux motifs et couleurs
mode, mais surtout, son prix. Disponible en version sofa, causeuse et fauteuil.

SOFA cour. 459.95 366. - FAUTEUIL cour. 279.95 216.



RABAIS DE 43\$

cour. 409.95

ÉLÉGANTE
UNITÉ MURALE

offrant une présentation soignée, une solide confection
en résistant mélamine blanc, une unité centrale pourvue
d'un éclairage dissimulé et
de portes vitrées, d'espaces suffisamment grands pour y installer
adéquatement votre téléviseur, appareils audio et vidéo et plus en-
core. Notons que les trois sections sont pourvues d'un éclairage.

366.

RÉGLEZ
LE SOLDE EN

OCTOBRE '92

DécoMeuble

Leon

depuis 1909

SERVICE APRÈS-VENTE
683-3471 ET 1-800-463-7215

HEURES D'OUVERTURE: lundi, mardi et
mercredi, de 9h à 17h30; jeudi et vendre-
di, de 9h à 21h; samedi, de 9h à 17h.

CONDITIONS GÉNÉRALES: Sous ré-
serve de l'approbation du service du cré-
dit. Achat minimal requis de 300\$. Aucun
dépôt à effectuer, à l'exception des taxes
de vente. Réglez le solde en octobre
1992, sans intérêt ni aucuns frais. Appli-
cable sur l'ensemble de la marchandise,
à l'exception des articles actuellement en
liquidation.

VANIER 100, rue Chabot, à proximité des Halles
Fleur de Lys, 683-9600

SAINTE-FOY 2635, boul. Hochelaga, Place de la Cité,
657-6902

CHARLESBOURG 8500, boul. Henri-Bourassa, Carrefour
Charlesbourg, 627-3073

BEAUPORT 4175, boul. Sainte-Anne, voisin Quincaillerie
Nap. Boily, 667-7851

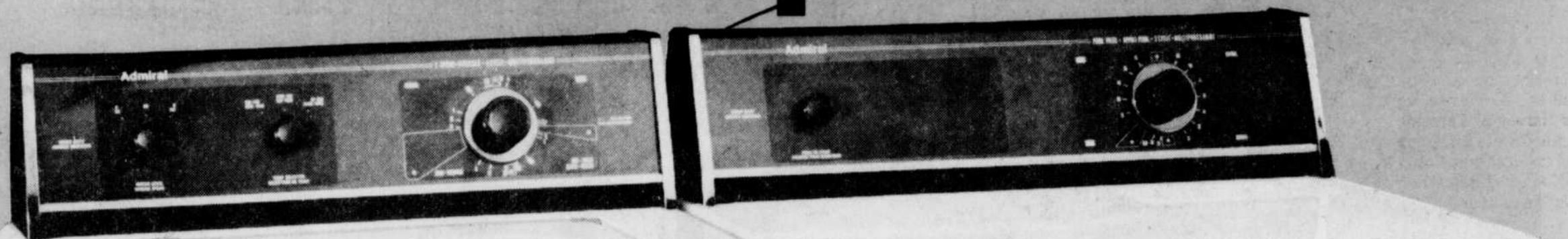
LÉVIS 300, côte du Passage, Galeries Chagnon,
835-0606

nos prix ont du



PUNCH!

profitez-en!



ENSEMBLE DE BUANDERIE Admiral

796.

cour. 899.95
RABAIS DE 103\$

LAVEUSE ultrafiabile, dotée de multiples combinaisons de programmes, niveaux d'eau variables, réglages de température de l'eau du lavage-rinçage, vitesse de lavage, transmission à entraînement direct, et encore plus.

SÈCHEUSE d'une grande capacité, avec choix de cycles complets, sélecteur de température, déflecteurs-variables, bouton de sûreté pour démarrage, grande ouverture pour un chargement plus facile, et une foule d'autres particularités qui vous faciliteront la tâche.

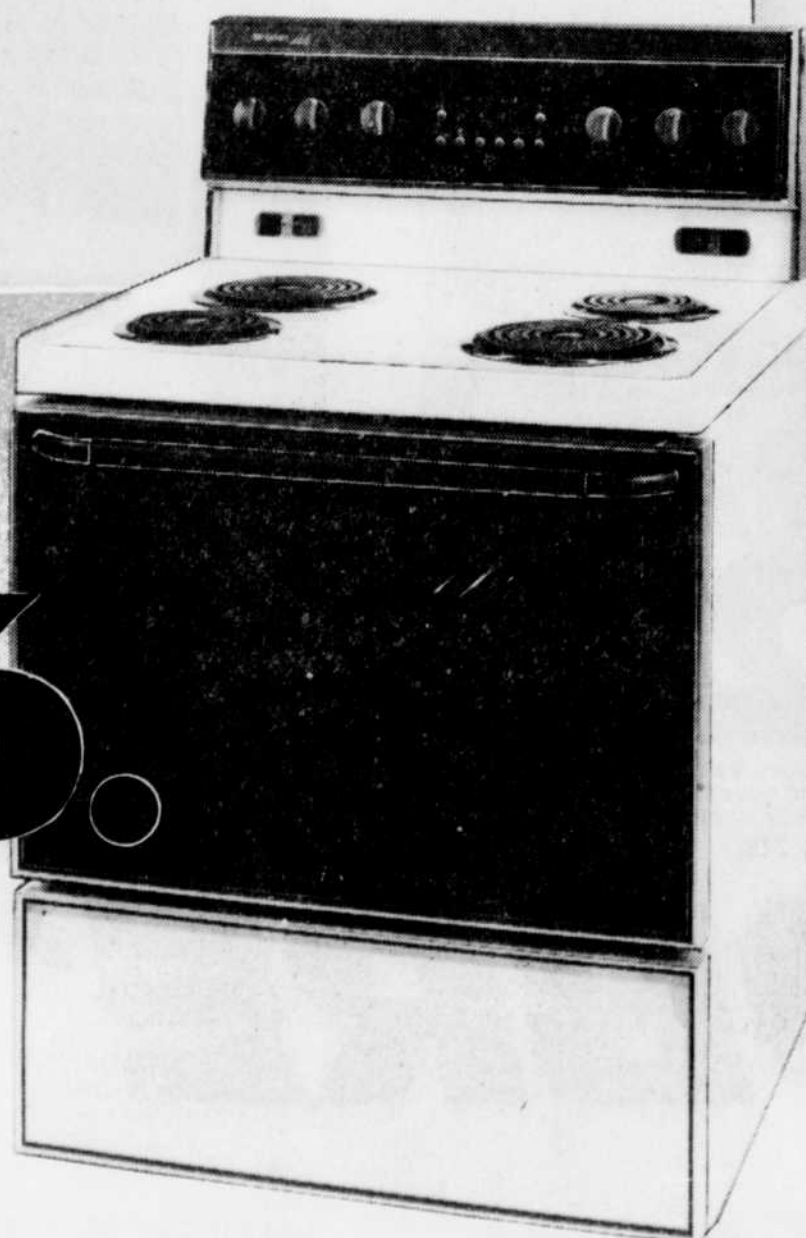
**GARANTIE
prolongée**
sur demande

CUISINIÈRE À MINUTERIE ÉLECTRONIQUE Frigidaire

696.

cour. 729.95

Alliant beauté des formes et conception technique de pointe, cette cuisinière saura satisfaire les plus exigeants: dossier en verre, tableau de commande électronique, 2 prises pour appareils dont une chronométrée, éléments de cuisson à haut rendement, dessus résistant en émail vitrifié, four facile à nettoyer, garantie de 5 ans sur les pièces des éléments de surface et des éléments chauffants du four.



Kelvinator

LUXUEUX RÉFRIGÉRATEUR 16,7 PI CU

796.

cour. 829.95

offrant une foule de caractéristiques intéressantes comme la capacité de 16,7 pieds cubes, les demi-tablettes en verre réglables très faciles à nettoyer, le compartiment pour la viande à température contrôlée, les balcons réglables, les deux oeufriers amovibles, la tablette dans la section congélateur, etc. Un réfrigérateur de qualité très luxueux... à un prix plus qu'abordable.

réglez le solde en

OCTOBRE '92

VANIER
100, rue Chabot
à proximité des Halles Fleur de Lys
683-9600

SAINTÉ-FOY
2635, boul. Hochelaga
Place de la Cité
657-6902

CHARLESBOURG
8500, boul. Henri-Bourassa
Carrefour Charlesbourg
627-3073

BEAUPORT
4175, boul. Sainte-Anne
voisin Quincailerie Nap. Bolly
667-7851

LÉVIS
300, côte du Passage
Galeries Chagnon
835-0606

Les routes québécoises ont été moins meurtrières en 1991

QUÉBEC (PC) — Les accidents mortels ont été moins nombreux sur les routes du Québec au cours des huit premiers mois de l'année 1991 par rapport à la même période en 1990, rapporte la Société de l'assurance automobile du Québec dans son dernier bilan routier.

De janvier à août en 1991, 688 personnes ont perdu la vie sur les routes au Québec comparativement à 724 l'an dernier, soit 5 % de moins.

Durant ce même laps de temps, le nombre de personnes blessées

grièvement s'est cependant accru de 3 % pour atteindre 4632.

D'autre part, au cours des huit premiers mois de l'année 1991, on a rapporté 34 383 accidents routiers mortels ou ayant fait des blessés, soit une diminution d'un peu plus de 4 % par rapport à la même période en 1990.

On constate aussi une baisse

du nombre total d'accidents (comptant dommages matériels seulement) de près de 5 % en 1991 pour se chiffrer à 109 909 (toujours pour les huit premiers mois de l'année).

C'est la région de l'Abitibi-Témiscamingue qui a enregistré la plus importante baisse du nombre total d'accidents, soit une diminution de 11,7 %.

À l'opposé, l'Estrie a connu la plus forte augmentation avec 7,2 %.

Depuis 1987, le nombre total d'accidents routiers est en diminu-

tion continue au Québec. Durant les huit premiers mois

de l'année 1987, on avait signalé 134 429 accidents, contre 109 909 cette année, soit une chute de 22 %.

Enquête sur la mort de Marcellus François

Le coroner Yarosky s'impatiente

MONTREAL (d'après PC) — À la reprise de l'enquête du coroner sur la mort de Marcellus François qui entrerait hier dans sa 10e journée, le coroner Harvey W. Yarosky s'est inquiété de la longueur des interrogatoires et s'est demandé si cette enquête prendrait fin un jour.

« On n'avance pas tellement. C'est mon enquête et je commence à vouloir avancer un peu plus rapidement », a fait valoir le coroner qui réagissait aux nombreuses questions posées par l'avocat Jean-Paul Braun qui représente les intérêts de la conjointe et des enfants de Marcellus François. Jusqu'ici, 24 témoins ont été entendus et 21 autres sont à venir.

Me Yarosky s'était d'abord impatienté, en matinée, quand Me Braun cherchait à savoir auprès du policier André Marcoux pour quelles raisons le sergent Michel Tremblay avait été pris en charge quelques secondes après avoir tiré sur Marcellus François.

En après-midi, quand Me Braun a voulu entreprendre une série de questions auprès du policier Jacques Picard au sujet des événements qui précédaient l'intervention de l'escouade technique répressible utilisé par certains policiers.

Cette semaine, on entendra les policiers chargés de la filature et qui ont cru reconnaître Kirt Haywood en la personne de Marcellus François. Le sergent Michel Tremblay devrait finalement être entendu vendredi. L'enquête se poursuivra du 11 au 16 novembre.

que, Me Yarosky a posé lui-même des questions brèves dans l'espoir manifeste de gagner du temps.

Hier, on a appris que les policiers chargés de la filature de Kirt Haywood avaient tenu, deux jours après le drame, une réunion extraordinaire au cours de laquelle ils ont suggéré des modifications à apporter au fonctionnement de l'équipe.

Il a en outre été à nouveau question de la mauvaise qualité des photocopies servant à l'identification des suspects et du langa-

Trois Warriors subissent leur procès à Saint-Jérôme

SAINT-JÉRÔME (PC) — L'audition des témoins a débuté hier au procès devant jury de trois Warriors qui doivent répondre à diverses accusations portées contre eux à la suite de la crise d'Oka, à l'été 1990.

Ronald « Lasagne » Cross, Gordon « Noriega » Lazore et Roger Lazore sont notamment accusés d'avoir proféré des menaces de mort et de voies de fait sur un agent de la paix.

La Couronne a annoncé son intention de faire entendre une quarantaine de témoins au cours du procès, qui pourrait durer plusieurs mois. La cause est entendue par la Cour supérieure, au palais de justice de Saint-Jérôme.

Il a été question hier d'un inci-

dent concernant l'ancien chef de la réserve de Kahnésatake, George Martin. Evelyn Diabo, l'épouse de M. Martin, a déclaré au tribunal que des Warriors, dont Ronald Cross, s'étaient rendus à leur domicile le 1er août 1990. Ils ont alors formulé des menaces et réclamé la démission du chef Martin.

Mme Diabo a déclaré que Ronald Cross avait fait des menaces avec son arme. Avant de quitter les lieux, les Warriors ont tiré des coups de feu dans le plafond de la résidence.

VENTE DE FERMETURE

1 MILLION\$

EN STOCK À LIQUIDER

FAITES-LE VOUS-MÊME!

TUILE À MUR

à partir de

6 x 6 po 69¢^{pl} 5 x 7 po 79¢^{pl}
6 x 8 po 99¢^{pl} 4 x 8 po 99¢^{pl}
8 x 10 po 1²⁹¢^{pl} 4 1/2 x 4 1/2 po 79¢^{pl}

TUILE À PLANCHER

à partir de

4 x 8 po 99¢^{pl} 10 x 10 po 1⁵⁹¢^{pl}
8 x 8 po 1²⁴¢^{pl} 12 x 12 po 1¹⁵¢^{pl}
6 x 6 po 99¢^{pl} 13 x 13 po 1⁴⁹¢^{pl}

12 x 12 po, marbre à partir de 5⁶⁹
12 x 12 po, aggloméré de marbre à partir de 4⁹⁹

TUILE DE QUALITÉ

- Location de couteaux à céramique
- Service de coupes difficiles à réaliser

CENTRE D'AUBAINES CÉRAMIQUE (Succ. Raichic)

430, Saint-Sacrement (angle Charest et Saint-Sacrement) **681-6106**

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

Vous avez réussi à épargner? Bravo! Maintenant, faites vraiment profiter vos épargnes... avec les Obligations d'épargne du Canada. Mais hâtez-vous car les nouvelles obligations sont en vente à leur valeur nominale jusqu'au 1^{er} novembre seulement. Achetez vos obligations aujourd'hui même à votre institution financière. Votre paiement peut être daté du 1^{er} novembre, jour où vos obligations commencent à rapporter de l'intérêt.

7 1/2 %
LA PREMIÈRE ANNÉE

C'est
le temps
de faire
fructifier
vos
épargnes.

TOUT COMPTE FAIT...

examinez bien cette combinaison unique d'avantages :

SÛRES. Les Obligations d'épargne du Canada sont entièrement garanties par le gouvernement du Canada. C'est un placement sûr qui ne perd jamais de valeur.

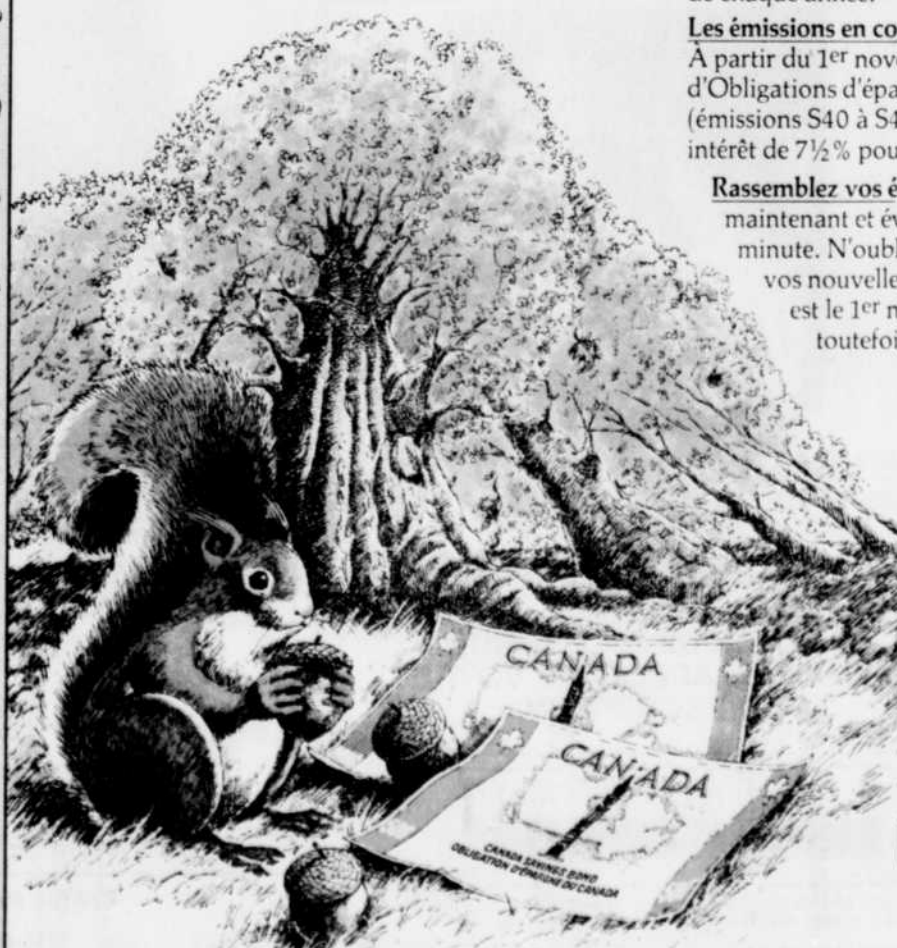
ENCAISSABLES EN TOUT TEMPS. Les Obligations d'épargne du Canada peuvent être encaissées en tout temps; votre argent n'est donc jamais gelé.

TAUX D'INTÉRÊT GARANTI. Les Obligations d'épargne du Canada offrent un taux d'intérêt avantageux : 7 1/2 % la première année. Non seulement ce taux est-il garanti pour une année entière, mais vous avez en plus la possibilité d'encaisser vos obligations en tout temps. Pour chacune des onze années suivantes jusqu'à l'échéance, le taux d'intérêt annuel de cette émission sera annoncé au moment du lancement de la nouvelle émission.

Deux types d'obligations. Si vous choisissez l'obligation à intérêt composé, l'intérêt est réinvesti automatiquement et s'accumule jusqu'à l'encaissement ou l'échéance. Si vous optez plutôt pour l'obligation à intérêt régulier, l'intérêt vous sera payé par chèque ou sera versé directement à votre compte le 1^{er} novembre de chaque année.

Les émissions en cours rapportent elles aussi 7 1/2 %. À partir du 1^{er} novembre 1991, les six dernières émissions d'Obligations d'épargne du Canada datées de 1985 à 1990 (émissions \$40 à \$45 inclusivement), rapporteront un intérêt de 7 1/2 % pour l'année.

Rassemblez vos épargnes dès maintenant! Agissez maintenant et évitez ainsi les files d'attente de dernière minute. N'oubliez pas que la date limite pour acheter vos nouvelles obligations à leur valeur nominale est le 1^{er} novembre. La vente d'obligations peut toutefois être interrompue en tout temps.



Canada



Les Obligations d'épargne du Canada

Un moyen par excellence pour faire fructifier vos épargnes.

ACHETEZ-LES JUSQU'AU 1^{er} NOVEMBRE

Plus de
3 000
points offerts
cette semaine
dans

LE SOLEIL

CLUB Multi-points

Si vous êtes membre du Club,
entrez le code suivant:
50312777
Sinon, composez sans frais, le
1-800-563-8688



Très beau choix de manteaux en mouton renversé, longs ou courts, importés de France.

Salon Jada
PLACE LAURIER
(mail nord)

LE MONDE

Israéliens et Palestiniens déjà en désaccord



Francfort, Munich, Berlin et plusieurs autres villes allemandes 5 fois par semaine* via Amsterdam avec KLM. Service de navette Royal Express. Départs de Mirabel à 21 h 40.

*Pas de départ les lundis et mercredis.

La ligne de confiance KLM

JERUSALEM (AP, Reuter, AFP) — Le chef des négociateurs palestiniens qui se rendront à la conférence de paix au Moyen-Orient le 30 octobre a souligné hier que sa délégation n'hésiterait pas à affirmer son soutien à l'OLP au risque de remettre en cause le processus de paix.

Le docteur Haïdar Abdoul Chafi, originaire de la bande de Gaza a également annoncé son intention de réclamer le gel des colonies de peuplement israéliennes dans les territoires occupés. Ce geste prouverait la bonne volonté de l'État hébreu, selon les délégués palestiniens.

Écartant une question sur ce gel éventuel des implantations juives en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, Yitzhak Shamir a pour sa part déclaré hier soir à Strasbourg qu'il n'y avait «pas de territoires occupés».

Israël a accepté dimanche de participer à la conférence de paix à condition que l'OLP, la diaspora palestinienne et les habitants de Jérusalem-Est ne participent pas aux négociations. L'État hébreu a par ailleurs promis de renoncer à la conférence si les représentants palestiniens déclaraient leurs liens avec «les terroristes» de l'OLP.

«Nous n'accepterons pas de nous asseoir à la même table que des membres de l'OLP, des personnes désignées par l'OLP ou liées de quelque façon que ce soit à l'OLP», a déclaré hier le principal conseiller du premier ministre Itzhak Shamir, Yossi Ahimeir.

M. Abdoul Chafi a par ailleurs ajouté qu'une autonomie limitée des Palestiniens serait une base provisoire acceptable à condition qu'il s'agisse «d'un premier pas vers l'accomplissement de notre droit élémentaire de disposer d'un État palestinien».

n'allons certainement pas nous abstenir d'affirmer que nous sommes des partisans de l'OLP».

Lorsqu'on lui a demandé si la délégation représentait l'OLP, il a précisé, «c'est exact, en ce sens que tous les Palestiniens sont fidèles à l'OLP».

L'opposition palestinienne à Yasser Arafat a par ailleurs élevé le ton hier contre la conférence de Madrid, le chef d'un groupe palestinien pro-syrien allant jusqu'à prédire la mort aux Palestiniens qui iraient à cette conférence.



Le premier ministre Shamir: «Il n'y a pas de territoires occupés» par Israël...

Raids d'Israël au Liban

TYR, Liban (AFP, CP) — Sixième invasion israélienne en 1991, l'aviation juive a lancé hier soir plus de 300 fusées éclairantes au-dessus du Liban-Sud et simulé plusieurs raids notamment au-dessus de la ville côtière de Tyr, a-t-on appris de sources de services de sécurité.

Compte tenu de cette attaque, l'organisation du jihad Islamique qui a libéré hier l'otage américain Jesse Turner a accusé hier soir Israël «d'entraver les efforts de la communauté internationale (pour un règlement du dossier des otages), ce qui menace de mettre un terme à nos gestes de bonne volonté».

Commencé en début de soirée, le survol des avions et des hélicoptères s'est poursuivi pendant plus de trois heures au-dessus des régions de Tyr et de Nabatieh, au nord de la bande frontalière occupée par l'État hébreu au Liban.

Tard dans la nuit, l'aviation israélienne poursuivait ses survols, notamment au-dessus de la région de Saïda, plus au nord.

Parallèlement, les vedettes israéliennes qui patrouillent réguli-

èrement au large du Liban, s'étaient rapprochées des côtes, ont constaté les correspondants de l'AFP dans ces régions.

L'intensification des activités militaires israéliennes intervient peu après un raid contre une ancienne base du Hezbollah pro-iranien dans un village du Liban-Sud. Ce raid avait été mené en représailles au lendemain d'une attaque à l'explosif revendiquée par les intégristes pro-iraniens du Hezbollah, qui avait fait trois morts israéliens au Liban.

Par ailleurs, les accrochages entre deux clans chiites rivaux dont l'un est soutenu par le Hezbollah pro-iranien, qui ont repris hier après-midi à Baalbeck, dans la plaine libanaise de la Bekaa, ont fait huit tués et 14 blessés, selon un dernier bilan des services de sécurité.

Quand on rêve d'une Hyundai...

ON N'Y VA PAS PAR QUATRE CHEMINS!

CENTRE HYUNDAI

MAINTENANT L'IMAGE HYUNDAI À QUÉBEC

Trouvez-moi un nom et courez la chance de gagner une bourse d'études de 500\$

1605, boul. Henri-Bourassa angle Canardière
522-3738

Déposez votre coupon chez votre concessionnaire CENTRE HYUNDAI:

CONCOURS «TROUVEZ-MOI UN NOM...»

NOM DE LA MASCOTTE.....

NOM.....

ADRESSE.....

CODE POSTAL.....TÉL.....

*Règlements disponibles sur place • Personnes de 7 ans et plus admissibles



Genève et Zurich 5 fois par semaine* via Amsterdam avec KLM. Service de navette Royal Express.

Départs de Mirabel à 21 h 40.

*Pas de départ les lundis et mercredis.

La ligne de confiance KLM

VENDREDI DERNIER, LA VIE DE QUATRE PERSONNES A ÉTÉ BOULEVERSEE.

NANCY RATTÉ
LAC KÉNOGAMI
membre du CLUB Multi-points, a gagné une semaine de vacances au Club Med.

JOHNNY FEOLI
SAINT-LÉONARD
membre du CLUB Multi-points, a gagné une semaine de vacances au Club Med.

G.-HENRI ARENSTEIN
SAINT-JEAN
membre du CLUB Multi-points, a gagné 1000\$ en bons d'épicerie Steinberg.

JEANNE-D'ARC LÉVESQUE
MASCOCHE
membre du CLUB Multi-points, a gagné une Chevrolet Sprint 1991.

N'attendez pas. Devenez membre vous aussi du nouveau CLUB Multi-points et participez automatiquement à tous les tirages hebdomadaires du CLUB Multi-points.

Procurez-vous votre carte de membre électronique. Pour 24,95\$ seulement, votre vie risque d'être bouleversée!

CLUB Multi-points

ÉCONOMISER N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI EXCITANT! POUR PLUS D'INFORMATIONS OU POUR OBTENIR LES RÈGLEMENTS DES TIRAGES, COMPOSEZ SANS FRAIS LE 1-800-563-8688.

Plus

Vidéotron Itée

LE SOLEIL

TELE 4

CRIC

CITE

POSTE MAIL

BANQUE NATIONALE



Paris, Lyon, Nice et plusieurs autres villes françaises 5 fois par semaine* via Amsterdam avec KLM.

Service de navette Royal Express.

Départs de Mirabel à 21 h 40.

*Pas de départ les lundis et mercredis.

La ligne de confiance KLM

Centre d'optique

SEARS

LUNETTES 2 POUR 1

incluant **VERRES DE CONTACT*** toutes combinaisons possibles

* 2 paires (verres et montures). Ne payez que la plus chère des deux.

• Pour vous... ou un ami

OU UNE SEULE PAIRE DE LUNETTES parmi notre collection Sélection*: Platinum, Charmant, Pascale, Alfred Sung et obtenez

20% de rabais sur les lentilles

VERRES DE CONTACT Port quotidien

* À l'achat d'un plan de service

Offre en vigueur jusqu'au 26 octobre 1991

À partir de **109\$**

EXAMEN DE LA VUE SUR PLACE ou APPOORTÉZ VOTRE PRESCRIPTION

CARTE DE CRÉDIT SEARS ACCEPTÉE ACCUMULEZ DES POINTS

CLUB SEARS

* Verres de contact sphériques simple vision à prix ordinaire à l'achat d'un plan de service.

** Les montures de la collection Sélection ne font pas partie de l'offre 2 pour 1. Pour un temps limité. Voir les détails de cette offre en magasin.

20 CLINIQUES POUR MIEUX VOUS SERVIR...

Anjou: 353-7770
Brossard: 465-1000
LaSalle: 364-7310
Laval: 682-1200
Repentigny: 582-5532

St-Bruno: 441-6603
Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000
V. St-Laurent: 335-7770
Chicoutimi: 549-8240

Québec: 629-9861
Lévis: 833-4711
Ste-Foy: 658-2121
Arthabaska: 357-4000
Drummondville: 478-1381

Granby: 375-5770
St-Jean: 349-2651
St-Jérôme: 432-2110
Sherbrooke: 563-9440
Sorel: 746-2508
Trois-Rivières: 379-5444

Copyright Canada, 1991, Sears Canada Inc.

Attachez votre tuque!
C'est le solde de pneus d'hiver Goodyear.

RADIAL À GLACE ET À NEIGE PAR EXCELLENCE F32S

Dimensions, flanc blanc P155/80R13 63,00 \$

P205/70R14 94,00

Dimensions, flanc blanc P195/75R14 86,00 \$

P235/75R15 111,00

2ème PNEU À MOITIÉ PRIX

RADIAL D'HIVER HAUTE PERFORMANCE EAGLE M+S

Lettres blanches Bas Pneu

P205/70R14 \$154,00 77,00 \$

P215/65R15 161,00 80,50

ÉCONOMISEZ 35%

RADIAL TOUTES SAISONS DE PREMIER CHOIX INVICTA GL

Dimensions, flanc blanc

P185/80R13 76,70 \$

P195/75R14 81,90

42,99 pour un Goodyear à 100%

RADIAL TOUTES SAISONS CENTRÉ D'ACIER S4S

Dimensions, flanc blanc

P155/80R13 42,99 \$

P195/75R14 57,99

Prix de solde en vigueur jusqu'au 26 octobre. Veuillez nous téléphoner pour le prix de dimensions non représentées.

PAS DE ZIGONNAGE

AUCUN ACCOMPTE • AUCUN INTÉRÊT • 6 VERSEMENTS MENSUELS MODIQUES*

*Pour les pneus et les services automobiles de plus de 250,00\$. Aménagement calculé à partir d'un programme de financement offert à l'usage de la carte VISA, MasterCard ou American Express. En exclusivité chez les détaillants Goodyear participants. Rendez-vous chez votre détaillant Goodyear pour toutes les offres.

GOODYEAR SERVICE AUTOMOBILE GARANTI

CENTRE DE SERVICE AUTO GARANTI GOODYEAR

QUÉBEC 1220, boul. Charest ouest 681-4646

5701, boul. Les Galeries 622-4191

2600, boul. Montmorency 666-8900

STE-FOY 3115, boul. Hochelaga 653-0841

LÉVIS 155, Route du Président Kennedy 833-3282

CHARLESBOURG 8550, boul. Cloutier 627-0040

LES SAULES 3755, boul. Wilfrid Hamel 871-6740

THETFORD MINES 515, boul. Smith 338-5163

CHARLESBOURG 8550, boul. Cloutier 627-0040

CENTRE COMMERCIAL GOODYEAR

DUBERGER 1900, Léon Harmel 683-2521

VILLE VANIER Autopneu RQM 385, rue Lavoie 683-1010

Desharnais Service Pneus 710, boul. Charest O. 681-6041

Une levée progressive des sanctions contre l'Afrique du Sud

HARARE (PC, AFP, Reuter) — Les chefs des gouvernements membres du Commonwealth ont mis fin hier à leur sommet en annonçant la levée progressive des sanctions contre l'Afrique du Sud mais le maintien de l'embargo sur les ventes d'armes et les investissements étrangers.

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, Mme Barbara McDougall, a déclaré que le Canada appuiera parallèlement une série de mesures de défense des droits de la personne.

Le sommet du Commonwealth, qui s'est terminé un jour plus tôt que prévu, a émis un communiqué de 24 pages qui fait état de l'abandon des sanctions concernant notamment les liaisons aériennes, l'octroi de visas, les boycotts lors d'événements scientifiques et culturels et la promotion touristique.

L'interdiction des liaisons aériennes sera levée si les lignes aériennes sud-africaines adoptent des programmes d'action positive pour employés de race noire. En revanche, les sanctions commer-

ciales et financières, comme celles touchant le commerce des armements, ne seront abandonnées qu'en fonction des progrès du régime sud-africain dans le démantèlement de l'apartheid.

Tout en se disant «extrêmement satisfaite» de l'issue du sommet, Mme McDougall, qui présidait un comité des ministres des Affaires extérieures du Commonwealth sur l'Afrique du Sud, a durement critiqué le refus des pays présents de donner suite à ses propositions, dont celle de créer un organisme de surveillance des droits de la personne pour les pays du Commonwealth.

«Je suis déçue, a-t-elle dit, parce qu'après avoir fait des vœux pieux sur les droits de la personne, il n'y a rien de concret qui est fait.»

La ministre a fait savoir que le

Canada fournira 400 000\$ au secrétariat du Commonwealth pour la défense des droits humains. Une partie de cette somme pourra servir à concrétiser les recommandations d'un rapport sur les droits de la personne rédigé par l'ex-ministre Flora MacDonald.

Le Canada donnera aussi 9 millions\$, répartis sur trois ans, pour le développement des ressources humaines en Afrique du Sud. Il a déjà alloué 15 millions\$ à l'aide aux victimes de l'apartheid.

Le président du Zimbabwe, Robert Mugabe, et le Secrétaire général du Commonwealth Emeka Anyaoku ont présenté le communiqué final aux journalistes.

M. Mugabe a esquivé une question sur le désaccord britannique concernant le calendrier de l'abolition des sanctions commerciales et économiques.

La Grande-Bretagne s'est une nouvelle fois dissociée de ses 49 partenaires — pour la plupart d'anciennes colonies — mais évité les vifs échanges des précédents sommets, lorsque Margaret Thatcher était au pouvoir.

Selon le communiqué final du sommet, les sanctions commerciales disparaîtront lorsque les négociations constitutionnelles entre tous les partis auront commencé et l'embargo sur les investissements sera levé lorsqu'un accord sur la nouvelle constitution sera annoncé.

Les sanctions financières pourraient être supprimées plus tôt si une telle mesure est recommandée par une conférence de tous les partis sud-africains ou par un gouvernement intérimaire de coalition.

LE CHOIX DU CHOIX



Les jumeaux Stéphane et Simon ou Simon et Stéphane Jourdan

Choisissez deux paires de lunettes complètes (verres correcteurs et montures) parmi tous nos modèles en magasin à prix régulier et ne payez que la plus chère des deux. Faites comme ces jumeaux, offrez-vous une double identité.

Choisissez enfin la monture qui vous plaît parmi toutes nos montures en magasin, Jacques Langlois vous l'offre à moitié prix à l'achat de verres correcteurs au prix régulier. Offrez-vous un look unique à peu de frais.

Cette offre est valide jusqu'au 31 décembre 1991.

Le deux pour un s'applique également à une personne qui vous accompagne. Aucun autre rabais ne peut être ajouté à cette offre.

Optométriste sur place pour examen de la vue.

LIMOULOU- 455, 3e Avenue

SAINT-FOY- 1113, rte de l'Église

MAIL CENTRE-VILLE-

460, St-Joseph Est (Édifice Holiday Inn)

La TPS ne s'applique pas à l'achat de lunettes sur prescription

523-6690

659-3616

529-9351



OPTICIEN
Jacques
Langlois



Le séisme en Inde

Ce sauveteur s'activait près d'une maison dévastée par le séisme de 6,1 (Richter) survenu dimanche en Inde. Le dernier bilan publié hier faisait état d'au moins 550 morts, de milliers de blessés et d'innombrables sans abris ayant passé la nuit dehors malgré le froid sur les contreforts de l'Himalaya. Le séisme est survenu le long d'une fissure qui séparait jadis l'Inde du continent asiatique.

Le PM révoqué du Zaïre se succéderait à lui-même

KINSHASA (AFP, Reuter) — M. Étienne Tshisekedi, premier ministre zaïrois révoqué hier par le président Mobutu Sésé Séko, pourrait être à nouveau présenté comme candidat à sa propre succession par les partis d'opposition composant l'Union sacrée.

Une réunion du Comité de stratégie de l'Union sacrée, qui regroupe 24 membres des différentes composantes du cartel, aurait décidé de soumettre une telle proposition à une réunion plénière des partis d'opposition prévue cet après-midi.

Interrogé par l'AFP sur cette éventualité, M. Nguz Karl I Bond, président de l'Union des fédéralistes républicains indépendants (UFERI), composante de l'Union sacrée et membre du Comité de stratégie, s'est refusé à toute révélation, mais a affirmé que cette proposition «serait logique». «L'appel de Mobutu à une autre personnalité est presque un diktat, et s'il veut changer de tête, nous pouvons lui proposer la

même», a déclaré l'opposant.

M. Karl I Bond, qui s'était récemment déclaré peu satisfait du comportement de M. Tshisekedi, a également affirmé que lui-même et son parti «restaient totalement solidaires de l'Union sacrée. Nous sommes l'opposition, et nous voulons le changement».

De toute manière, Étienne Tshisekedi se considère toujours comme le premier ministre du Zaïre, malgré sa destitution par le président Mobutu Sese Seko, a déclaré hier l'un de ses proches.

La France, les États-Unis et la Belgique ont par ailleurs été prises à partie hier matin par des jeunes militants de l'opposition zaïroise favorables à Tshisekedi, pour «leur soutien à Mobutu».

Le pardessus en laine d'agneau

Vous savez qu'une apparence raffinée et professionnelle vous permettra de monter les échelons de votre compagnie et de réussir vos entreprises. Vêtu de notre pardessus en laine d'agneau, vous grimpez aux sommets de l'élégance.

Fait en Angleterre de pure laine d'agneau, il soutient impeccablement le rythme des journées harassantes. Des détails soignés, inspirés des grands créateurs, tels que des épaules taillées en douceur et des proportions étudiées, lui donnent une allure européenne décontractée. Sa coupe ample permet de le porter



confortablement par-dessus un veston. Nous lui avons ajouté une ceinture commode qui garantit une protection sûre contre les bourrasques de l'automne.

Pour couronner le tout, nous vous offrons dans un vaste choix de tailles, 38-42 (petite), 36-46 (courante) et 42-44 (grande). Ainsi, vous pourrez découvrir en un rien de temps la taille idéale. Si vous recherchez un manteau qui témoignera de votre réussite professionnelle, optez pour notre pardessus en laine d'agneau, droit en noir ou croisé en olive foncé. Seulement chez Holt Renfrew.

Seulement 495 \$...

Et seulement chez Holt Renfrew.

VERRES DE CONTACT
CLINIQUE
D'OPHTALMOLOGIE
RICHARD

1045, chemin Ste-Foy
QUÉBEC
Face Hôpital St-Sacrement

Gaetan Richard, md
FRCS(C)

683-4450

PLACE SAINT-FOY, 656-6783 • Ouvert les jeudi et vendredi jusqu'à 21 h, et le samedi jusqu'à 17 h.

En Bref

Choisissez une Chrysler 1992. C'est plein de bon sens!

Le sens des affaires et le sens des valeurs.

Taux de financement
8,9%*
(termes jusqu'à 48 mois)
OU
remise de
750\$*

sur ces modèles 1992 :

- Sundance et Shadow (sauf le modèle S)**
- Shadow décapotable
- Acclaim et Spirit
- LeBaron berline
- Dynasty
- Caravan, Voyager et Town & Country
- Grand Caravan, Grand Voyager

Taux de financement
9,9%*
(termes jusqu'à 48 mois)
OU
remise de
500\$*

sur ces modèles 1992 :

- Daytona
- Laser
- LeBaron coupé
- LeBaron décapotable
- New Yorker Salon
- Fifth Avenue
- Imperial
- Ram 50
- Ram Pick-up (diesel incl.)
- Ramcharger
- Caravan C/V

Taux de financement
8,9%*
(termes jusqu'à 48 mois)
OU
remise de
600\$*

sur ces modèles 1992 :

- Colt 100
- Colt 200

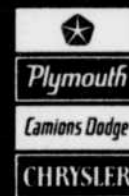
**Remise de 500 \$ ou transmission automatique gratuite sur les Sundance S et les Shadow S 1992.

*L'offre du taux de financement de 8,9 % et celle de la remise en argent de 750 \$ sont mutuellement exclusives. L'offre du taux de financement de 9,9 % et celle de la remise en argent de 500 \$ sont mutuellement exclusives. L'offre de rabais de 500 \$ et celle de la transmission automatique gratuite sont mutuellement exclusives. Ces offres ne s'adressent qu'aux particuliers achetant au détail. Elles annulent et remplacent toutes les offres précédentes et ne peuvent être combinées à aucune autre. Les demandes de crédit pour un terme maximal de 48 mois sont conditionnelles à l'approbation de Chrysler Credit Canada Inc. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails. Les véhicules achetés doivent être livrés à partir du stock actuel des concessionnaires, du 1^{er} octobre 1991 jusqu'à la fin du programme tel que déterminé par Chrysler Canada Inc. Seule l'offre de rabais est applicable dans le cas de véhicules loués à long terme à des particuliers. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.



L'AVANTAGE CHRYSLER



CHEZ LE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER DODGE PLYMOUTH DE VOTRE RÉGION

12 000 000 \$

(Approximatif)

TIRAGE



MERCREDI

Ça change pas le monde. Sauf que...



■ Ces enfants irakiens qui meurent

WASHINGTON (AFP) — La mortalité infantile en Irak a quadruplé depuis la fin de la guerre du Golfe en raison du manque de médicaments et de nourriture, de la contamination de l'eau et du délabrement du système de santé, selon une étude réalisée sous l'égide des Nations unies par des organisations caritatives américaines.

■ Jerry Brown rides again

PHILADELPHIE (AFP) — L'ancien gouverneur de Californie Jerry Brown, qui fut l'enfant terrible de la politique américaine dans les années 1970, a annoncé hier son entrée dans la campagne pour l'investiture démocrate aux élections présidentielles de novembre 1992. Sur un thème de « sortez les sortants », M. Brown a violemment attaqué, comme à son habitude, l'establishment politique de Washington qu'il soit démocrate ou républicain. Il s'agit de la troisième tentative de nomination pour cet homme séduisant de 53 ans.

■ Il n'était pas drogué

KILLEEN, Texas (AFP) — George Hennard, responsable de la tuerie de Killeen, au Texas, qui s'est donné la mort après avoir tué 23 personnes mercredi dernier, n'était pas sous l'emprise de la drogue, selon les résultats de l'autopsie rendus publics hier.

■ Des OVNI en Belgique

BRUXELLES (AFP) — Plusieurs scientifiques belges ont annoncé hier à Bruxelles qu'ils n'excluaient pas que la vague d'OVNI (objets volants non identifiés) apparue depuis deux ans en Belgique ait une origine extraterrestre. Deux ans d'enquête fondée sur 2000 témoignages, des photos et des films, n'ont pu exclure l'hypothèse de « survols extraterrestres » de la Terre, ont-ils dit lors d'une conférence de presse de la Société belge d'étude des phénomènes spatiaux (SOBEPS), association privée.

■ Question de testicule...

LONDRES (AP) — Une Britannique a été condamnée lundi à neuf mois de prison avec sursis pour avoir arraché d'un coup d'ongle l'un des testicules de son mari au cours d'une bagarre à leur domicile de Brockley, au sud de Londres. Le couple était en instance de divorce. Dorreth Currithers, 40 ans, avait grièvement blessé son mari Lascelles, 45 ans, alors que ce dernier tentait d'entrer dans la chambre conjugale. Emmené immédiatement à l'hôpital de Lewisham, M. Currithers a été soigné mais les chirurgiens n'ont pu être en mesure de réparer les dégâts. Mme Currithers a regretté son geste devant le tribunal.



L'infirmière belge Fabienne Schmitz gisait hier sur un lit d'hôpital de Belgrade après qu'elle et une consœur eurent été grièvement blessées près de Vukovar, en Croatie, samedi, lorsque leur véhicule sauta sur une mine.

De violents combats se poursuivent en Croatie

BELGRADE (AFP, CP, Reuter) — De violents combats et bombardements se sont poursuivis hier aux abords de la ville médiévale de Dubrovnik (côte adriatique) où l'armée a attaqué des positions croates, a indiqué la télévision de Belgrade.

La télévision a montré des roquettes touchant des immeubles dans les environs de Dubrovnik où les combats de la veille, selon un bilan de la radio croate, ont fait six morts, plusieurs dizaines de blessés au sein de l'armée fédérale et provoqué un «cataclysme» avec la destruction de six hôtels

dans les complexes touristiques du bord de mer.

L'armée s'est engagée à autoriser des représentants de l'UNESCO à se rendre à Dubrovnik, encerclée par les forces fédérales, afin de se rendre compte que cette ville n'est pas détruite. Belgrade a démentie des grenades soient tombées à proximité immédiate

de la vieille ville où se trouvent de nombreux monuments des XV et XVIème siècles.

Le dixième cessez-le-feu, conclu une fois encore sous les auspices de la Communauté européenne (CEE), à La Haye, n'a pas été respecté plus que les précédents et les espoirs de voir la médiation européenne ramener la paix en Yougoslavie n'en paraissent que plus ténus.

La CEE a du reste décidé de retirer de Yougoslavie les six hélicoptères avec lesquels les observateurs devaient superviser le cessez-le-feu mais dont l'intensité des combats rend l'utilisation impossible.

Des représentants des états-majors des pays de l'Union de l'Europe Occidentale (UEO) travaillent actuellement à Metz (est de la France) sur la constitution d'une force qui pourrait être éventuellement envoyée en Yougoslavie, avec l'accord des belligérants, selon des sources informées.

Cheney craint les experts nucléaires de l'URSS éclatée

ROME (Reuter, AFP) — Le secrétaire américain à la Défense, Dick Cheney, a déclaré hier redouter que la désagrégation de l'URSS n'incite l'Irak et la Corée du Nord à débaucher des experts soviétiques pour acquérir des armements nucléaires de courte portée.

Les États-Unis sont conscients du risque de voir de telles armes « arriver sur le marché international d'une façon ou d'une autre, où elles pourraient être acquises par des puissances non nucléaires », a expliqué Dick Cheney en réponse à des questions à l'Institut supérieur de défense à Rome.

Pour le chef du Pentagone, « un certain nombre de Soviétiques possèdent assurément un savoir-faire précieux pour fabriquer des armements nucléaires ».

« Il y a en plusieurs points du monde, par exemple à Bagdad ou à Pyongyang, (...) des gouvernements qui seraient prêts à payer cher pour acquérir ce genre de savoir-faire technique », a-t-il ajouté.

Cheney a ajouté qu'à son avis les jours de Saddam Hussein étaient comptés en raison des problèmes importants auquel son régime est confronté. Il s'est cependant refusé à pronostiquer la date de son départ éventuel.

Bagdad a admis pour la première fois avoir étudié la fabrication d'armes atomiques, a annoncé hier le chef d'une mission d'experts nucléaires de l'ONU en Irak.

M. Dimitri Perricos a ajouté que les autorités irakiennes avaient également assuré que la décision politique de fabriquer des armes nucléaires n'avait pas été prise.

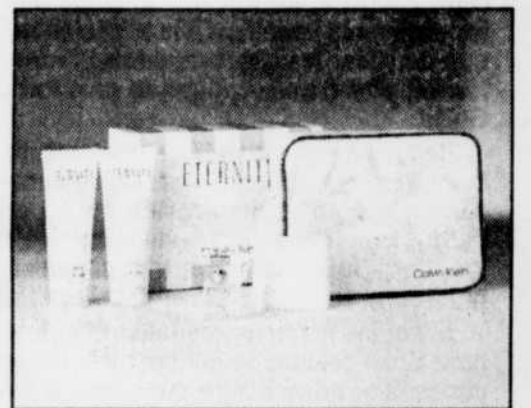
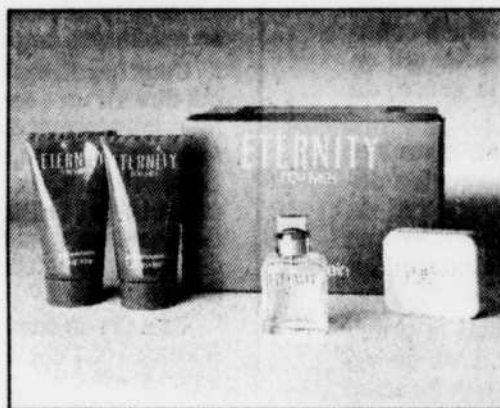
À Moscou, entre-temps, le président Mikhaïl Gorbatchev a appelé hier à une vaste privatisation de l'économie de l'Union soviétique et au maintien d'un rôle mondial pour le pays, dans un discours d'inauguration du nouveau Soviet suprême (parlement) d'URSS, accueilli très froidement par les députés des sept républiques présentes.

Découvrez Eternity et Eternity for Men de Calvin Klein et recevez une prime exclusive



Comme toutes les créations Calvin Klein, Eternity et Eternity for Men sont des mélanges harmonieux d'éléments classiques et contemporains. Ces fragrances allient la qualité d'autrefois à un style ultramoderne. Découvrez-les dès aujourd'hui à nos comptoirs de fragrances. De la collection de fragrances Eternity : Parfum 7 mL, 91 \$. Eau de parfum en atomiseur 100 mL, 72,50 \$. Crème luxueuse pour le corps 150 mL, 69,50 \$. Poudre luxueuse pour le corps 150 g, 52 \$. De la collection Eternity for Men : Eau de toilette en atomiseur 100 mL, 57,50 \$. Après-rasage 100 mL, 41 \$. Baume après-rasage 100 mL, 42,50 \$. Hydratant pour le corps 200 mL, 26 \$.

SEULEMENT CHEZ HOLT RENFREW : L'ensemble-cadeau «Voyageurs romantiques» vous est offert gratuitement à l'achat d'une fragrance de la collection Eternity. Il réunit le Parfum 4 mL, la Crème luxueuse pour le corps 50 mL, le Savon pour le bain 50 g et le Shampoing 50 mL, tous présentés dans une pochette de toilette blanche et résistante. En outre, à l'achat d'un article de la collection de fragrances Eternity for Men, vous recevrez l'ensemble-cadeau «Globe-trotters», qui réunit l'Eau de toilette 15 mL, le Baume après-rasage 50 mL, l'Hydratant pour le corps 50 mL et le Savon pour le bain 50 g. Une prime pour homme et une prime pour dame par personne, jusqu'à épuisement des stocks.



Les ensembles-cadeaux «Voyageurs romantiques» et «Globe-trotters» sont vôtres, dès maintenant et jusqu'au 2 novembre...

Seulement chez Holt Renfrew.

PLACE SAINTE-FOY, 656-6783 • Ouvert les jeudi et vendredi jusqu'à 21 h, et le samedi jusqu'à 17 h.

Un vent d'échange souffle sur Canon jusqu'au 31 octobre.

Échangez votre copieur et recevez jusqu'à 1 000 \$.

Un bon vent nous amène! Si vous cherchez un nouveau copieur Canon, vous tombez pile, car jusqu'au 31 octobre 1991, en échangeant votre copieur actuel contre un copieur de la nouvelle série NP 3000 ou NP 4000 de Canon, nous vous donnerons jusqu'à 1 000 \$!

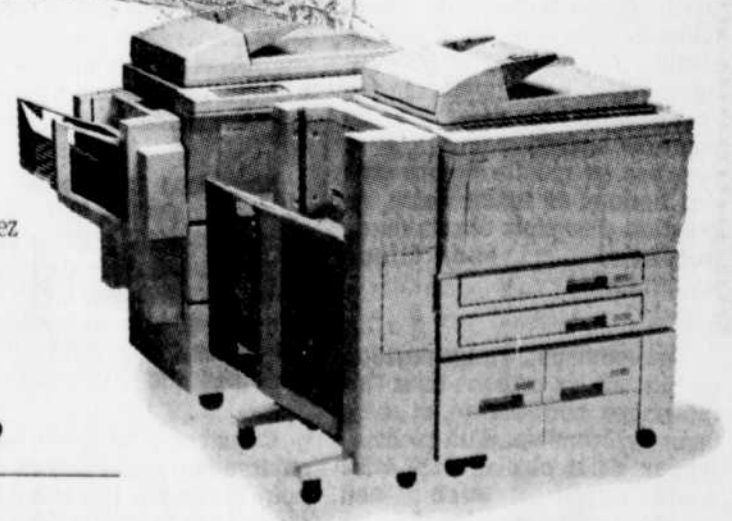
Les nouveaux copieurs NP 3050 et NP 4050 de Canon proposent des caractéristiques évoluées qui, jusqu'à présent, n'étaient offertes que par les copieurs haut de gamme. Ces attributs comprennent l'assemblage et l'agrafage automatiques, l'auto-reproduction, la reproduction recto verso,

l'édition et le chargeur d'originaux recto verso automatique.

Ce vent d'échange ne soufflera pas longtemps. Alors, pendant que vous avez le vent dans les voiles, hâtez-vous d'acheter un copieur de la nouvelle série NP 3000 ou NP 4000!

Appelez dès aujourd'hui pour obtenir de plus amples renseignements ou planifier une démonstration!

Canon
NP 3050/4050



OE Québec 2025, rue Lavoisier, Ste Foy, Québec (418) 687-5630 Télécopieur: 687-0122

ÉDITORIAL

Un grand pas vers la paix

Après des décennies où le monde paraissait figé dans les cadres fixés à l'issue de la dernière guerre mondiale, le XXI^{ème} siècle se termine sur des événements historiques qui bousculent toutes les vieilles données de la scène internationale.

Après le démantèlement de l'empire russe, c'est le Moyen-Orient qui pourrait un jour sortir d'un état de guerre qui dure depuis plus de 40 ans. La paix pourrait devenir une solution possible entre Israël et ses voisins arabes.

C'est là l'immense espoir que suscite l'acceptation par Israël de participer à la conférence de Madrid qui réunira l'État hébreu et ses nombreux voisins arabes, à l'exception de l'Irak et de l'Iran, le 30 octobre prochain.

Le secrétaire d'État américain, M. James Baker, a déployé des trésors d'énergie et de diplomatie pour amener tous ces partenaires, aux positions depuis longtemps figées, à cette rencontre.

Même l'éclatement de la coalition gouvernementale israélienne de droite, dont une fraction s'oppose à des pourparlers de paix, ne changerait rien au fond à l'entreprise qui est publiquement soutenue par l'opposition. Le mouvement en faveur de la paix ne pourrait qu'être plus puissant encore.

Il y a tout lieu de croire cependant que le gouvernement actuel sera « raisonnable ». Les Américains disposent d'un argument massue, soit des crédits de 10 milliards de dollars dont Israël a besoin pour aider l'établissement des milliers de Juifs soviétiques qui s'installent chez lui depuis la libéralisation de l'émigration. Les Juifs d'extraction soviétique forment maintenant le deuxième groupe en importance en Israël.

Cette initiative américaine a lieu dans la suite de la guerre du Golfe au cours de laquelle le président Bush a anéanti les velléités de constitution d'un bloc arabe agressif qui aurait pu se constituer, sous la houlette de Saddam Hussein, en un nouveau joueur majeur sur la scène internationale.

En soutenant les puissances arabes modérées dans cette guerre et en forçant, au cours des derniers mois, les dirigeants israéliens à la négociation, M. Bush continue de poser les bases du nouvel ordre mondial qui en laissait plus d'un sceptique au plus fort de la guerre du Golfe.

Beaucoup ne voyait là qu'une mesure pour restaurer la suprématie militaire américaine dans une région délaissée par une Union soviétique en crise. L'appui de l'URSS aux initiatives actuelles indique au contraire que les États-Unis pourraient tout simplement utiliser leur puissance en faveur de la paix.

Il faudra revoir la mythologie qui peignait le président Bush comme un militariste belliqueux. L'un de ses conseillers en politique étrangère n'est-il pas l'ancien président démocrate Jimmy Carter, un apôtre de la négociation qui a été renvoyé presque honteusement dans ses terres par Reagan et dépeint, à ce moment-là, comme un incapable ?

Beaucoup de difficultés risquent encore de surgir avant même, pendant ou après la Conférence de Madrid. Des extrémistes de tous bords, qui ne voient rien de bon dans la paix, voudront sans aucun doute réenflammer le débat et saboter une démarche qui vise à donner la parole aux dirigeants modérés.

Si une paix honorable a pu être signée entre Israël et l'Égypte au bout de deux ans de discussions, il faut croire et espérer que cela soit aussi possible avec les autres voisins de l'État hébreu.

On peut imaginer aujourd'hui que la restitution des territoires occupés ne mettra pas en danger la sécurité d'Israël. Le soutien américain en cas d'agression, la tranquillité même de ses voisins lors de la guerre du Golfe rendent de moins en moins plausible la crainte traditionnelle d'Israël de se voir repoussé vers la mer par ses ennemis coalisés.

MARIE CAQUETTE

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:

PIERRE DES MARAIS II

Éditeur adjoint et rédacteur en chef

J.-JACQUES SAMSON

Vice-président exécutif:

DENIS CLICHE

Président et Éditeur:

ROBERT NORMAND

Directeur de l'information:

DENIS ANGERS



Les bons, les fins et le sombre vilain

Claude Morin affirme que son dernier livre a été le plus difficile à écrire parce qu'à la différence des précédents, il ne porte pas sur des dossiers, mais sur des personnes. C'est aussi la raison pour laquelle « Mes premiers ministres » devrait rejoindre un public plus large.

Ceux qui en espèrent les « potins et ouï-dire » d'un « conseiller éphémère », comme a injustement commenté le premier ministre Bourassa, seront cependant déçus. Des anecdotes, des traits de personnalité, oui, mais pas des potins. L'ouvrage est bien documenté et résulte manifestement d'une longue et très attentive observation. À lire absolument.

Cela dit, on comprend très bien que M. Bourassa cherche à le discréditer. Le portrait qu'en tire l'auteur n'est pas flatteur du tout: calculateur impénitent, manipulateur, obsédé par son image et les manchettes des journaux, tenant continuellement un double sinon, un triple langage, même à son entourage, fricotant en cachette avec Ot-tawa... Dévastateur.

Mais ce que M. Morin lui reproche par-dessus tout, c'est de ne pas avoir repris le flambeau que lui tendaient ses prédécesseurs. « Entre Lesage, Johnson et Bertrand (on pourrait ajouter Duplessis) et malgré les divergences, on discernait une certaine continuité sur le plan des relations fédérales-provinciales et du statut du Québec dans le Canada (...) »

Or, ce commun dénominateur entre Lesage, Johnson et Bertrand, impossible de le trouver chez Bourassa.

« Bref, son ambition n'était pas d'abord de guider un peuple, mais d'exercer le pouvoir dans une province: de gérer un territoire, non de proposer des objectifs à une nation ». Tout tient dans cette phrase.



Michel DAVID

« J'ai été premier ministre pendant 12 ans alors qu'il a été sous-ministre dans mon gouvernement pendant un an. Claude Morin passe son temps à parler et à écrire comme s'il avait été mon principal conseiller », proteste M. Bourassa, que les fréquentes critiques de M. Morin énervent singulièrement.

Il est vrai que les chapitres consacrés à la période Bourassa couvrent moins de 100 pages (sur 600) et s'arrêtent à la fin de 1971. Mais dans le présent contexte, ces pages sont d'une brûlante actualité. Et puis, le Bourassa d'il y a vingt ans ressemble tellement à celui d'aujourd'hui qu'on ne peut s'empêcher de sourire - ou d'enragier - en les lisant.

Difficile aussi de ne pas sourire à l'idée que c'est celui qu'on appelait « le sphinx de Louis-Hébert » qui reproche aujourd'hui à son adversaire d'hier son manque de transparence et ses stratégies tordues.

En comparaison, on a l'impression qu'il n'y va avec la même sévérité dans la critique quand il s'agit de ses autres premiers ministres. Non pas qu'il cherche à passer leurs défauts sous silence, mais c'est un peu comme s'il les excusait.

Claude Morin ne s'en cache pas: la Révolution tranquille a été la période la plus exaltante de sa vie. Il consacre donc le tiers de son livre aux années Lesage. On perçoit très bien la fierté, voire même la vanité du jeune technocrate, qui a le sentiment de participer à une grande aventure.

La figure de Jean Lesage apparaît comme celle du père qu'on aime bien et qu'on admire, malgré son caractère soupe au lait et son penchant pour les « statistiques » (comprendre les apéritifs).

Autant le louvoiement entre fédéralisme et souverainisme de Robert Bourassa exaspère l'auteur, autant il est compréhensif face à l'irrésolution de Daniel Johnson sur le statut futur du Québec, qu'il attribue à son « tempérament prudent ». La raison? « Chez Johnson, il y avait plus d'indécision que de calcul, mais, chez Bourassa, beaucoup plus de calcul que d'indécision ».

Même indulgence pour la croyance aussi sincère que naïve de Jean-Jacques Bertrand en un fédéralisme « authentique ». Ce n'était pas sa faute, « il raisonnait d'avantage en Canadien français des années 1950 qu'en Québécois de la Révolution tranquille ».

Avec René Lévesque, c'est la synthèse parfaite, on frise le « nirvana ». « Il se trouvait chez Lévesque du Lesage (sens de l'État, connaissance des dossiers, vastes horizons), du Johnson (sensibilité, humanité et... manque de ponctualité) et du Bertrand (honnêteté et méfiance envers les calculateurs de tout genre). Mais pas de Bourassa. »

Question à l'auteur: quand Lévesque parlait d'une chose « relativement essentielle », était-ce beaucoup plus clair que le « ok, on verra » de Bourassa ?

Si jamais Jacques Parizeau devient premier ministre, Claude Morin l'a côtoyé suffisamment longtemps pour ajouter un chapitre à son livre. À la veille d'une conférence fédérale-provinciale, M. Parizeau lui avait conseillé: « Arrange-toi pour naviguer entre la pénombre et l'obscurité ». Amusant pour quelqu'un qui proposait « une idée claire du Québec » lors de la dernière campagne électorale.

Votre Opinion

Pas maintenant

Depuis quelque temps la confusion, alimentée par différents groupes de pression, s'est jetée sur l'ensemble du projet Grande-Baleine, et ce au détriment des contribuables profanes que nous sommes, et que certains s'amusent à exploiter dans ce sens(...) J'aimerais sur ce sujet, apposer mes lumières et ce sans prétention aucune vis-à-vis les experts en la matière, mais plutôt en faisant primer le bon sens.

Les réponses à cette polémique deviennent plus précises à partir du moment où l'on admet telles qu'elles sont, les situations sociale, économique et environnementale. Ceci implique que l'on doit les considérer dans un contexte beaucoup plus large et non pas se réduire l'esprit qu'à des notions de nationalisme, de création d'emplois directs ou de potentiel énergétique important(...)

Présentement, l'augmentation de bioxyde de carbone dans l'atmosphère, nous assure, et ce de façon irréversible, d'un réchauffement de la planète de 2 à 5°C d'ici 2030, avec des conséquences à en faire rêver les adeptes de Nostradamus.

Nous, ici au Québec, vivons encore sous les effets du discours bourassien voulant que de l'eau au Québec, y'en pleut! Donc, no problem mister the president, on va te l'exploiter le moyen nord québécois. Ce qui n'est pas faux de prime abord, sauf que cette mégalomane du discours économique nous a poussé à devenir des méga-producteurs d'électricité et indirectement des méga-consommateurs d'énergie. Consommateurs d'énergie électrique, bien sûr, mais aussi de pétrole et de gaz naturel(...)

En fait, nous sommes dans le peloton de tête des consommateurs d'énergie au monde. Le réchauffement de la planète est dû à ce que l'on consomme trop d'énergie dite fossile (ex: pétrole).

Etre dans la richesse mène souvent à perdre certaines notions de la réalité. Alors si quelqu'un nous dit que de l'énergie, on en a à revendre, on se plaît à le croire et à la surconsommer, voire même, la gaspiller. Et je ne parle pas que d'électricité.

Construire Grande-Baleine aujourd'hui, ne changera rien à notre économie, ni à la qualité de vie de chacun de nous et surtout, cela ne changera rien à notre

mentalité de consommateurs pervers et myopes.

Au Québec, des centaines de mégawatts sont non utilisés, soit par gaspillage ou bien soit par ignorance. Nous n'avons qu'à investir notre génie québécois (tant crié) dans la recherche de nouvelles solutions, telles que la co-énergie, et nous aurons vite fait de rattraper le manque à gagner de Grande-Baleine(...)

Vous comprendrez que ma position sur le sujet, peut se résumer par « non, pas maintenant ». Je dis bien « pas maintenant », car l'énergie hydroélectrique reste de la classe des énergies renouvelables et de ce fait, Grande-Baleine sera plus à propos dans 10 ou 20 ans.

Nous vivons à une époque qui marquera assurément l'histoire du monde. Il nous est possible de léguer un germe de fierté à nos successeurs, nos enfants. Il nous est aussi possible de ne rien leur laisser.

Jean Tanguay, gradué de l'université de Sherbrooke en génie civil Québec

Un Bachelet

(Lettre à M. Claude Vaillancourt)

Il y a longtemps que je veux vous écrire pour vous remercier, pour la chronique: « Sur la route de nos ancêtres » parue au printemps. Elle était fort intéressante, même si elle était un peu courte.

Je voudrais aussi vous signaler que je n'ai pas retrouvé mon ancêtre dans la page: « La Normandie ». Il s'agit de Pierre Bachelet.

Le contrat de mariage dit: « Pierre Bachelette, fils de Jean Lebachette et de défunte Marie-Anne Prêves de Flamanville, évêché du Coutance, Basse-Normandie... », tandis que l'acte de mariage, lui, dit: « Pierre Bachelet fils de Jean... Lebachette et de Marie-Anne Prêves de la paroisse de Flamanville, évêché de Coutance, en Normandie... »

Lors du premier recensement demandé par le nouveau gouverneur anglais, on lit dans le recensement « Casista ».

Il faudra un bon 50 ans avant que Bachelet disparaisse à peu près complètement. Il y a quelques années, en feuilletant l'annuaire téléphonique, j'ai découvert un Bachelet à Baie-Comeau, mais le temps ne me permit pas

d'entrer en communication avec lui.

Donc à la liste des ancêtres de Normandie, on peut donc ajouter Bachelet (ou Lebachette) Pierre. Jean-Charles Casista Saint-Anselme, Dorchester

Un autre Québec

Malgré le désastre architectural qui a masqué (à jamais?) et défiguré (à jamais?) la rue Saint-Joseph, de la rue de la Couronne à la rue du Pont, incluant l'Eglise Saint-Roch et le patrimoine architectural commercial des magasins à rayons Paquet, Laliberté et autres...

Malgré que la belle Grande Allée soit en train de subir un sort aussi néfaste, puisque la dégradation visuelle se poursuit et que les marchands de soupe semblent avoir les coudees franches; le Kitsch (toc, caméléte, faux) pavant triomphalement parmi ce bel héritage immobilier bâti par une élite québécoise autrement fière de sa ville...

Malgré tous ces « dérapages » incompréhensibles et impardonnables, des initiatives particulières apparaissent, non pas chez nos fonctionnaires de la permisivité, du compromis et de la destruction, mais chez de véritables

amoureux de leur ville et de leur quartier, qui savent, eux, voir et apprécier la valeur de ce qui les entoure et surtout qui savent agir...

Louis-Guy Lemieux (mes hommages), dans sa chronique du 21 septembre nous faisait part d'un projet lancé par deux citoyens du faubourg Saint-Jean-Baptiste, concernant un aménagement spectaculaire de la côte Claire-Fontaine et du parvis de la belle église Saint-Jean-Baptiste (monument maintenant classé): « construire un belvédère, deux terrasses reliées par des gradins formant amphithéâtre et agrandir le parvis de l'église afin de créer un ensemble urbain cohérent ». Quelle idée magnifique! Voilà un projet à encourager à tout prix.

Osons espérer une renaissance de ce ravissant faubourg, qui, même avec ses extraordinaires poteaux croches dont sont affligées ses rues malgré tout si charmantes, et les frondaisons inquiétantes de fils pendouillants, ce faubourg intrépidement accroché à flanc de cap, constitue un quartier unique, vivant et coloré à ne plus gâcher.

Il n'y a pas que le Québec Intra-Muros.

Lucien Emond Sainte-Foy

LES IDÉES DU JOUR

Le territoire du Québec ne serait-il qu'une enclave

Extraits du document relatif à la question territoriale du Québec et présenté par le géographe Henri Dorion devant la Commission d'étude des questions afférentes à l'accession du Québec à la souveraineté, le 17 octobre 1991.

par Henri Dorion

Nous voyons de temps à autre dans la presse des opinions scientifiques ou autres — et souvent plus autres que scientifiques — sur cette relation qui peut exister entre le statut du Nouveau-Québec et, bien sûr, nul n'ignore que c'est lié aux droits des autochtones et à l'éventuelle souveraineté du Québec.

J'aimerais mentionner ici, qu'en vertu d'un principe bien connu en droit international, reconnu d'ailleurs par toutes les instances également de droit constitutionnel, ce principe qu'on appelle l'uti possidetis « T » c'est-à-dire que lors d'un changement de statut d'un territoire, ça n'affecte pas et nullement, sauf à travers d'autres problèmes, les frontières de l'État en question, qu'en conséquence, les questions — parce qu'elles sont plurielles — reliées au Nouveau-Québec, aux populations qui s'y trouvent, aux revendications territoriales qui peuvent lier l'un et les autres, sont des questions différentes de celles des frontières actuelles et éventuelles du Québec.

Enfin, il y a aussi la question des zones maritimes. Très souvent, lorsqu'on utilise l'expression « zone maritime », on se réfère à la mer territoriale, à cette prolongation des territoires nationaux du côté de la mer internationale.

La question n'existe pas et ne peut pas se poser. Et pourquoi ne peut-elle pas se poser? Parce que, et je lance le mot même si on l'emploie rarement, c'est que le Québec est un État géographiquement enclavé. Il ne faut jamais oublier que le Québec est un ter-

ritoire qui n'a nulle part de contact avec un territoire international.

Le seul fait, par exemple, de dire que les Territoires du Nord-Ouest ont une frontière commune avec le Labrador terre-neuvien... et ça, quand on le dit, ça en étonne plusieurs parce que c'est effectivement le cas, ça prouve que le territoire du Québec, du côté de la péninsule Québec-Labrador, est totalement fermé du côté des espaces internationaux.

Là où par ailleurs, le Québec pourrait avoir un contact avec des espaces internationaux, c'est à travers le golfe du Saint-Laurent, la question se pose à savoir si le golfe du Saint-Laurent est un territoire fédéral ou un territoire interprovincial, c'est-à-dire entre les provinces riveraines. Quelle que soit la réponse à cette question, le golfe du Saint-Laurent forme, formerait écran entre le territoire du Québec et la mer internationale.

La seule manière, pour le Québec, d'avoir un accès à la mer internationale, ce serait de considérer le golfe du Saint-Laurent comme haute mer. Or, la plupart des études des juristes, je dis bien la plupart, il n'y a pas unanimité, des études des juristes concluent à un statut national, c'est-à-dire canadien du golfe du Saint-Laurent.

Donc, ne se pose pas comme telle la question de la délimitation de la zone maritime du Québec, ni actuellement ni dans l'hypothèse d'un Québec souverain, si les autres frontières n'étaient pas modifiées.

Il existe un terme qu'on utilise en géopolitique qui est le péri-clave, c'est-à-dire, cette portion

de territoire qu'on ne peut pas atteindre autrement qu'en passant par le territoire étranger, d'ailleurs, ça existe au Québec; comme plusieurs savent sans doute que la réserve de Saint-Régis à Akwesasne, c'est un territoire qu'on ne peut pas atteindre sans passer par les États-Unis.

Bon. C'est donc une situation qui existe à des échelles variables, bien sûr, mais qui n'est pas en soi un problème juridique; c'est un problème auquel on peut apporter des solutions juridiques, mais surtout géographiques ou géopolitiques.

Ceci dit, je me référerai à trois problèmes, trois questions, dis-je: D'abord, le cadre constitutionnel canadien quant au statut des frontières du Québec, actuellement; deuxièmement, quant à la problématique actuelle des frontières du Québec et cela, je le ferai avec un certain détail tout à l'heure.

La première question qui se pose, c'est le cadre constitutionnel canadien quant au statut des frontières du Québec; je crois que la réponse à cette question, elle est aussi claire que courte. C'est qu'il existe un texte, des textes maintenant constitutionnels qui établissent clairement que tout changement au territoire d'une province, qu'il s'agisse d'augmentation, de diminution, de compensation territoriale, exige que cette loi soit confirmée par le Parlement du Canada avec le consentement des législatures des provinces concernées.

Cette règle constitutionnelle qui est l'article 3 de l'Acte de 1871 a été d'ailleurs reconfirmée par la loi constitutionnelle de 1982, lorsque, dans l'article 43, il est mentionné que toutes les dispositions de la Constitution canadienne qui sont applicables à certaines provinces seulement, ne peuvent être, un peu dans les mêmes termes de l'Acte de 1871, modifiées que par une proclamation du gouverneur général autorisée par les

Chambres, le Sénat, la Chambre des communes, l'Assemblée législative, en plus de chacune des provinces concernées.

On se réfère, à cet égard, aux frontières et nommément, dans la

types, celles entre les frontières des territoires et celles entre le Québec et les territoires ou entre le Québec et le pays étranger voisin que sont les États-Unis.

L'interprétation qu'on en don-

Il s'agit d'ailleurs d'une règle qui n'a pas été mise en doute par aucun raisonnement juridique.

Quelle est la problématique actuelle des frontières du Québec?

Premiers éléments, c'est cette distinction fondamentale entre délimitation et la démarcation des frontières. Certaines des frontières du Québec sont délimitées, d'autres ne le sont pas. Certaines des frontières du Québec sont démarquées, d'autres ne le sont pas. Certaines frontières sont délimitées, mais non démarquées. Certaines frontières sont délimitées et démarquées. La délimitation, en deux mots, c'est un acte qui établit le principe de la localisation de la frontière.

Sans entrer dans les détails, il importe cependant de faire la distinction donc entre l'état de la délimitation des frontières du Québec et l'état de leur démarcation. L'écart est effectivement très grand entre les deux.

Une autre distinction à faire c'est celle d'une frontière délimitée qu'elle soit démarquée ou pas et reconnue. Une frontière non reconnue est une frontière que l'on peut considérer comme litigieuse. Ce diptyque, frontière reconnue, frontière non reconnue donne l'impression, bien sûr d'une délimitation très claire et très simple. Dans les faits et malheureusement, cette distinction n'est pas toujours très claire.

Bien malin serait celui qui peut dire si le Québec a reconnu ou non la frontière du Labrador. J'ai étudié et lu des choses pendant 20 ans sur la frontière du Labrador et je vous avoue que je suis incapable de vous dire si le Québec a reconnu ou pas la frontière du Labrador. Ce que je peux vous dire, c'est qu'il l'a reconnue à plusieurs reprises et il a dit à plusieurs reprises qu'il ne la reconnaissait pas. De telle sorte qu'il est assez difficile de savoir si une frontière est litigieuse ou ne l'est pas.



M. Henri Dorion

loi de 1982, aux frontières interprovinciales.

On pourrait discuter à savoir si cela exclut les frontières provinciales, mais qui ne sont pas interprovinciales — il y en a de deux

ne, c'est la même que celle qui s'inscrirait de l'Acte de 1871 à l'effet qu'aucune modification ne peut être apportée aux frontières d'une province sans le consentement explicite de cette province.

DERNIER BLITZ FIN DE SAISON

Profitez de rabais INCROYABLES sur tous nos modèles 1991 neufs et démonstrateurs en inventaire

(1) NISSAN KING CAB ÉDITION SPÉCIALE, rouge, démonstrateur, 9500 km P.D.S.F. 14 395\$	(1) 300 ZX 2 + 2 1991 5 vitesses, intérieur garni de cuir, couleur bordeaux, voiture de démonstration, 2650 km P.D.S.F. 45 646\$
(1) PICK-UP NISSAN Ensemble sport, 4x4, neuf P.D.S.F. 16 995\$	(1) AXCESS 1991 Peinture 2 tons, 5 vitesses, radio AM/FM cassette, miroir à commande électrique, serrures de portes à commande électrique P.D.S.F. 17 135\$
(1) NX 1600 Automatique, toit en T, équipement complet sauf climatiseur, couleur «mystic»-bleu, voiture de démonstration, 9300 km P.D.S.F. 17 135\$	(1) MAXIMA NOIRE Démonstrateur, ensemble digital, freins ABS, toit ouvrant P.D.S.F. 27 135\$
(1) NX 2000 5 vitesses, radio AM/FM cassette, vitres à commande électrique, serrures de portes à commande électrique, roues en alliage, noir, voiture de démonstration P.D.S.F. 17 285\$	(1) STANZA XE Automatique, climatiseur, vitres à commande électrique, édition spéciale, couleur champagne, voiture de démonstration, 7500 km, voiture spéciale P.D.S.F. 21 770\$
(1) 240 SX VERSION SE 5 vitesses, ensemble sport et ensemble électrique, suspension Super HICAS, noir, voiture neuve P.D.S.F. 22 230\$	(3) CAMION KING CAB 2x4 5 vitesses, servofrein, servodirection, pare-chocs arrière, camion neuf, strapontins P.D.S.F. 12 995\$
(1) 240 SX VERSION LE Freins ABS, climatiseur, intérieur garni de cuir, suspension Super HICAS, ensemble aérodynamique, rouge, voiture neuve P.D.S.F. 26 290\$	(2) AXCESS Automatique, voiture de démonstration, 1 beige, 1 bleu, ensemble électrique, climatiseur, toit ouvrant à commande électrique, tapis, peinture métallique, bleu, 10 000 km, beige, 5 000 km P.D.S.F. 20 695\$

TAUX DE FINANCEMENT SPÉCIAL 9.9% POUR LES 12 PREMIERS MOIS. 10 000\$ ET PLUS DE FINANCEMENT

Transport, préparation, TPS et TVQ en sus.

ROBERGE inc. NISSAN

1er concessionnaire pour le service au Québec et parmi les dix premiers à l'échelle nationale.

6964, boul. Sainte-Anne, L'Ange-Gardien à 5 minutes de la chute Montmorency

822-1475

NEIGE

Le pneu radial d'hiver de performance A633 mord littéralement à la chaussée dans les pires conditions de neige. Ses doubles rainures profondes préviennent le dérapage et fournissent une traction et une tenue de route exceptionnelles sur chaussée enneigée ou glissante. C'est le produit de 70 ans d'excellence technique en matière de pneus. Et il est couvert par le Plan de Protection contre les Hasards Routiers.

YOKOHAMA
Radiaux de Performance
LES SUPERFORMANTS

Tout nos pneus d'hiver sont garantis contre les hasards de la route

IMPORT EXPERT
PIÈCES ET ACCESSOIRES AUTOMOBILES

QUÉBEC: 645, Graham Bell, Ste-Foy, Québec, G1N 4B9, Tel: (418) 687-4022
CHICOUTIMI: 797, Bd. Talbot, Chicoutimi, Québec, G7H 4B3, Tel: (418) 696-0044
MONTRÉAL: 1203, Bd. Curé-Paroisse, Longueuil, Québec, J4K 2G3, Tel: (514) 928-2222



HOOVER et POIRIER

LE TANDEM QUI BALAIÉ

SUPER SPÉCIAL D'INTRODUCTION HOOVER

MODÈLE DIMENSION 1000
L'aspirateur considéré par plusieurs revues à la consommation comme étant le meilleur au Canada, appuyé d'une garantie inconditionnelle d'un an



VOYEZ LES MODÈLES DE LA NOUVELLE LIGNE HOOVER, PRIX À PARTIR DE **1 899\$**

ÉGALEMENT PLUSIEURS MODÈLES RÉUSINÉS AVEC GARANTIE INCONDITIONNELLE D'UN AN, À PARTIR DE **999\$**

GRAND SPÉCIAL JUSQU'AU 2 NOVEMBRE, SACS ÉLECTROLUX seulement **59\$** douz. Du jamais vu!

379⁰⁰\$
Le prix le plus bas en ville!

POIRIER inc.
• VENTE • RÉPARATION • LOCATION •
675, Des Rocailles, Québec, 627-5042 (juste à l'arrière du restaurant Le Bouvier)

"Le vrai spécialiste de l'aspirateur et du barbecue à Québec"

A MEUBLEMENTS TANGUAY

12 OCTOBRE

Commencez à payer le

DANS TOUS
LES MAGASINS
TANGUAY

1992

Aucun*
• Comptant
• Intérêt
• Paiement

sur toute la marchandise*

GRANDE VENTE D'OUVERTURE

SIMMONS*

MATELAS À RESSORTS



BEAUTYREST DYNASTIE

39"	399\$
54"	469\$
60"	529\$
78"	599\$

CARESSE

39"	229\$
54"	299\$
60"	349\$

**super
spécial**
Tanguay

GENERAL ELECTRIC



LAVEUSE AUTOMATIQUE

- 3 sélecteurs de vitesse lavage/essorage
- 6 programmes
- 5 sélections de température lavage/rinçage

SÈCHEUSE AUTOMATIQUE

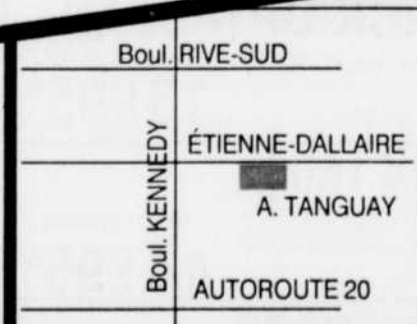
- 6 programmes
- 3 sélections de température

spécial

879⁹⁵

L'ENSEMBLE

Nouvelle adresse: **LÉVIS**
5720, boul. Étienne-Dallaire
(coin Kennedy)



GENERAL FREEZER

spécial
CONGÉLATEURS:
5 pi cu 279⁹⁵
7 pi cu 309⁹⁵
9 pi cu 329⁹⁵

12 pi cu
349⁹⁵

PRIX RÉDUITS SUR TOUTE LA MARCHANDISE

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province

LÉVIS:

5720, boul. Étienne-Dallaire
(coin Kennedy)
833-4511

BEAUPORT:

535, boul. Ste-Anne
667-6282

LES SAULES:

Carrefour Les Saules
5150, boul. l'Ornière
871-4411

TROIS-RIVIÈRES:

2200, boul. des Récollets
(819) 373-1111

RIMOUSKI:

822, boul. Ste-Anne
(route 132)
POINTE-AU-PÈRE
725-4411

LIVRAISON ET SERVICE:

QUÉBEC: 872-2242
TROIS-RIVIÈRES: (819) 373-1111
RIMOUSKI: 725-4411



En collaboration avec Honda Sélect,
coutez la chance de gagner une magnifique
Berline Accord LX 1992 en magasinant
chez Ameublements Tanguay.
Règlements en magasin.

HONDA

SELECT